

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01161
Numéro SIREN : 413 101 957
Nom ou dénomination : FINANCIERE DE L'OMBREE

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2020 sous le numéro de dépôt 15771

FINANCIERE DE L'OMBREE
Société par actions simplifiée au capital de 11.336.464 euros
Siège Social : La Fresnay – LE FRESNE SUR LOIRE
49123 INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE
R.C.S ANGERS 413 101 957
(ci-après la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

ARRIVE AU GREFFE DE COMMERCE
LE 21 DEC. 2020

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

PROCES-VERBAL

Le 15/12/20
certifié conforme
Le vingt-neuf juin deux mil dix-huit,

La soussignée :

« **Electro Holding** » société par actions simplifiée de droit Luxembourgeois dénommée dont le siège social est situé 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 216511, représentée par Madame Laurence GOBLET et par la société Hivest Capital Partners, elle-même représentée par Monsieur Cédric LEPEE,

agissant en qualité de seule associée (l'« **Associée Unique** ») de la Société,

s'est prononcée sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion présenté par le Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- rapport du Directoire sur les comptes consolidés établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur la gestion du groupe,
- observations du Conseil de surveillance sur les rapports présentés par le Directoire ainsi que sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les comptes consolidés,
- rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les comptes consolidés,
- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

24 62

- examen des comptes consolidés établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- quitus aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de surveillance,
- mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- affectation du résultat,
- constatation de pertes entamant les capitaux propres de la Société dans les proportions prévues par la loi.
- renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaires des sociétés "EOLANE ARGENTEUIL" et "EOLANE CAEN",
- principe d'une augmentation de capital de la société "EOLANE CAEN" réservée aux salariés,
- renouvellement des mandats de Président, Président d'Honneur, membres du Conseil de Direction et du Bureau Exécutif de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE",
- pouvoirs à conférer à Monsieur MALRIN.

La société « FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL » et la société « DELOITTE ET ASSOCIES » co-commissaires aux comptes de la Société, ont été régulièrement informées des décisions à prendre ce jour par l'Associée unique.

Les membres du CE ont également été mis en mesure de faire valoir leur droit d'information et d'expression.

Après avoir pris connaissance des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des rapports établis par le Directoire de la Société, des rapports établis par les co-commissaires aux comptes et du projet de texte des décisions de l'Associée unique,

et après avoir indiqué que l'Associée Unique a pu librement exercer son droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi et les statuts,

les représentants de l'Associée Unique prennent, ès-qualités, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique,

42
del. n

après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion présenté par le Directoire sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- des observations formulées par le Conseil de Surveillance,
- du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve enfin le montant global, s'élevant à 31.779 euros, des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, qui correspond aux amortissements excédentaires non déductibles de véhicules de tourisme, après avoir précisé qu'aucun impôt n'a été supporté en raison de ces dépenses et charges.

En conséquence, elle donne :

- aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve au titre de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé ;
- aux membres du Conseil de surveillance quitus entier et sans réserve au titre de l'exécution de leur mandat pour la période courue du 1^{er} janvier au 28 juillet 2017.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique,

après avoir entendu lecture :

- du rapport du Directoire sur les comptes consolidés établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur la gestion du groupe,
- des observations formulées par le Conseil de Surveillance,
- du rapport des commissaires aux comptes,

prend acte que les comptes consolidés au 31 décembre 2017 ainsi que le rapport des co-commissaires aux comptes sur lesdits comptes consolidés, le rapport du Directoire sur la gestion du groupe et les observations formulées par le Conseil de Surveillance lui ont été régulièrement présentés.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique,

2017 04 11

prend acte que des conventions nouvelles entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, ont été conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, savoir :

1. Conventions conclues avec la société ELECTRO HOLDING

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "ELECTRO HOLDING" un contrat de prestations de services aux termes duquel la société "ELECTRO HOLDING" s'est engagée à assurer, au bénéfice de la Société et de ses filiales, des prestations et services en matière d'analyse du marché et potentiel de développement du groupe EOLANE, recherches de cibles de croissances externes et d'accompagnement.
Ce contrat a été conclu pour une durée de trois (3) ans à compter du 28 juillet 2017, renouvelable par tacite reconduction pour des durées d'une année.
- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les prestations facturées à la Société par la société "ELECTRO HOLDING" se sont élevées à un montant global de 211.036,75 euros H.T.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société est intervenue à la signature d'un acte conclu entre la société "ELECTRO HOLDING" et la "BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE" qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 1.162.080,81 euros détenue par la "BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE" sur la Société et aux termes duquel la société "ELECTRO HOLDING" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société est intervenue à la signature d'un acte conclu entre la société "ELECTRO HOLDING" et le "CREDIT LYONNAIS" qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 558.803,61 euros détenue par le "CREDIT LYONNAIS" sur la Société et aux termes duquel la société "ELECTRO HOLDING" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société est intervenue à la signature d'un acte conclu entre la société "ELECTRO HOLDING" et la "BANQUE PALATINE" qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 999.000 euros détenue par la "BANQUE PALATINE" sur la Société et aux termes duquel la société ELECTRO HOLDING s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société est intervenue à la signature d'un acte conclu entre la société "ELECTRO HOLDING" et la "BANQUE RHONES ALPES" qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 405.000 euros détenue par la "BANQUE RHONES ALPES" sur la Société et aux termes duquel la société "ELECTRO HOLDING" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société.

Signature 12/11

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société est intervenue à la signature d'un acte conclu entre la société "ELECTRO HOLDING" et la "CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE" qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 1.181.527,84 euros détenue par la "CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE" sur la Société et aux termes duquel la société "ELECTRO HOLDING" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société est intervenue à la signature d'un acte conclu entre la société "ELECTRO HOLDING" et la "BPIFRANCE FINANCEMENT" qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 5.030.062,50 euros détenue par la "BPIFRANCE FINANCEMENT" sur la Société et aux termes duquel la société "ELECTRO HOLDING" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société.

2. Conventions conclues avec la société EOLANE ANGERS

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 3.783.271,10 euros inscrite dans les livres de la société "EOLANE ANGERS".
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "EOLANE ANGERS" un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 4.500.000 euros à la société "EOLANE ANGERS". Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la Société.
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire) et avec la participation de la société "EOLANE ANGERS", en garantie du remboursement de diverses sommes mise à disposition de la Société.

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la Société sur la société "EOLANE ANGERS", ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 4.811.834,40 euros,
 - o les intérêts comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 41.131 euros.
- A la clôture de l'exercice écoulé, la Société détient une créance d'un montant de 593.969,79 euros inscrite dans les livres de la société "EOLANE ANGERS". Les intérêts comptabilisés s'élèvent à 1.590 euros.

20/ *4/4*

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "EOLANE ANGERS" une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 119.391,46 euros à la société "EOLANE ANGERS".
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la banque PALATINE un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 113.386,34 euros détenue par la Banque Palatine sur la société "EOLANE ANGERS" et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la société "EOLANE ANGERS".
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BPIFRANCE FINANCEMENT un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 436.987,50 euros détenue par la BPIFRANCE FINANCEMENT sur la société "EOLANE ANGERS" et aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la de la société "EOLANE ANGERS".

3. Conventions conclues avec la société EOLANE COMBREE

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "EOLANE COMBREE" un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 4.500.000 euros à la société "EOLANE COMBREE". Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), et la participation de la société "EOLANE COMBREE", en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société "EOLANE COMBREE" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 4.500.000 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 38.465,75 euros.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "EOLANE COMBREE" une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a refacturé une somme de 537.261,55 euros à la société "EOLANE COMBREE".
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BPIFRANCE FINANCEMENT qui a emporté cession d'une

Def au M

créance d'un montant de 501.246 euros détenue par la BPIFRANCE FINANCEMENT sur la société "EOLANE COMBREE" et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la société "EOLANE COMBREE".

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME MUTUEL ATLANTIQUE qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 239.853 euros détenue par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME MUTUEL ATLANTIQUE sur la société "EOLANE COMBREE" et aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la société "EOLANE COMBREE".

4. Conventions conclues avec la société EOLANE ARGENTEUIL

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 4.177.907,37 euros inscrite dans les livres de la société "EOLANE ARGENTEUIL".
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie de remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société "EOLANE ARGENTEUIL" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE",

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 4.302.534 euros,
 - o les intérêts comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 36.777,83 euros,
- A la clôture de l'exercice écoulé, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" détient une créance d'un montant de 10.001 euros inscrite dans les livres de la société "EOLANE ARGENTEUIL".

5. Conventions conclues avec la société EOLANE CAEN

- A l'ouverture de l'exercice, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" détenait une créance d'un montant de 154.881,77 euros inscrite dans les livres de la société "EOLANE CAEN".
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "EOLANE CAEN" un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 200.000 euros à la

Def 44 h

société "EOLANE CAEN" . Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".
Aux termes de cet acte les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société "EOLANE CAEN" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".
- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 217.627,01 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 1.860,27 euros.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE CAEN une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a refacturé une somme de 23.878,29 euros à la société EOLANE CAEN.

6. Conventions conclues avec la société EOLANE DOUARNENEZ

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 2.932.709,55 euros inscrite dans les livres de la société "EOLANE DOUARNENEZ".
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "EOLANE DOUARNENEZ" un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 1.500.000 euros à la société "EOLANE DOUARNENEZ". Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la Société.
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la Société sur la société "EOLANE DOUARNENEZ" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".
- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 5.432.800,06 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 50.554,89 euros.

Def *MA* *W*

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "EOLANE DOUARNENEZ" une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 179.087,18 euros à la Société "EOLANE DOUARNENEZ".
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec le CREDIT LYONNAIS un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 106.283,34 euros détenue par le CREDIT LYONNAIS sur la société "EOLANE DOUARNENEZ" et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la société EOLANE DOUARNENEZ.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BANQUE PALATINE un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 112.090 euros détenue par la BANQUE PALATINE sur la Société EOLANE DOUARNENEZ et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société EOLANE DOUARNENEZ.

7. Conventions conclues par la société EOLANE ENGINEERING

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 521.727,12 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE ENGINEERING.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la Société EOLANE ENGINEERING un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 200.000 euros à la société EOLANE ENGINEERING. Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la Société.
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société EOLANE ENGINEERING ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 1.410.503,74 euros,
 - o les intérêts comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 12.024,03 euros.
- A la clôture de l'exercice écoulé, la Société détient une créance d'un montant de 110.000 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE ENGINEERING. Les intérêts comptabilisés s'élèvent 578,63 euros.

leg *ay* *u*

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE ENGINEERING une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la a refacturé une somme de 23.878,29 euros à la Société EOLANE ENGINEERING.

8. Conventions conclues avec la société EOLANE LES ULIS

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE LES ULIS un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la société a avancé une somme globale de 1.000.000 euros à la société EOLANE LES ULIS. Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE",
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société EOLANE LES ULIS ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 1.719.519,79 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 14.698,36 euros.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE LES ULIS une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 119.391,46 euros à la Société EOLANE LES ULIS,

9. Conventions conclues avec la société EOLANE MONTCEAU

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 484.805,95 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE MONTCEAU.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE MONTCEAU un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 2.000.000 d'euros à la société EOLANE MONTCEAU. Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la Société.
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société

24 64 11

"SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la Société.

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la Société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société EOLANE MONTCEAU ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 2.004.988 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 17.139 euros.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE MONTCEAU une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 238.782,91 euros à la Société EOLANE MONTCEAU.

10. Conventions conclues avec la société EOLANE NEUILLY EN THELLE

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 1.626.100,40 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE NEUILLY EN THELLE.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE NEUILLY EN THELLE un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a avancé une somme globale de 3.500.000 euros à la société EOLANE NEUILLY EN THELLE. Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la société EOLANE NEUILLY EN THELLE.
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société EOLANE NEUILLY EN THELLE ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 4.600.729,43 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 39.326,78 euros.
- A la clôture de l'exercice écoulé, la Société détient une créance d'un montant de 158.623,14 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE NEUILLY EN THELLE. Les intérêt comptabilisés s'élèvent à 583,12 euros.

Def 42 4

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE NEUILLY EN THELLE une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 417.870,10 euros à la société EOLANE NEUILLY EN THELLE.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BANQUE RHONE ALPES un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 18.900 euros détenue par la BANQUE RHONE ALPES sur la société EOLANE NEUILLY EN THELLE et aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la société EOLANE NEUILLY EN THELLE.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BANQUE POPULAIRE un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 12.023,61 euros détenue par la BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE sur la société EOLANE NEUILLY EN THELLE et aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la société EOLANE NEUILLY EN THELLE.

11. Conventions conclues avec la société EOLANE RONCQ

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 4.552.516,03 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE RONCQ.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE RONCQ un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a avancé une somme globale de 1.000.000 d'euros à la société EOLANE RONCQ. Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la Société.
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société EOLANE RONCQ, ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 4.751.965,40 euros,
 - o les intérêts comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 42.854 euros.

de 44 u

- A la clôture de l'exercice écoulé, la Société détient une créance d'un montant de 29.277,74 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE RONCQ. Les intérêt comptabilisés s'élèvent à 184 euros.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la société a conclu avec la société EOLANE RONCQ une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 119.391,46 euros à la société EOLANE RONCQ.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE PAYS DE LOIRE un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 62.099,98 euros détenue par la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE PAYS DE LOIRE sur la société EOLANE RONCQ et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société EOLANE RONCQ.

12. Conventions conclues avec la société EOLANE SAINT AGREVE

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la Société EOLANE SAINT AGREVE un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 1.000.000 euros à la société EOLANE SAINT AGREVE.

Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE SAINT AGREVE une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a refacturé une somme de 119.391,46 euros à la Société EOLANE SAINT AGREVE.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BANQUE RHONE ALPES un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 151.162,57 euros détenue par la BANQUE RHONE ALPES sur la société EOLANE SAINT AGREVE et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société EOLANE SAINT AGREVE.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE PAYS DE LOIRE un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 10.905,18 euros détenue par la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE PAYS DE LOIRE sur la société EOLANE SAINT AGREVE et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société EOLANE SAINT AGREVE.

Dep 424

13. Conventions conclues avec la société EOLANE VAILHAUQUES

- A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 3.241.206,65 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE VAILHAUQUES.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE VAILHAUQUES un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a avancé une somme globale de 1.000.000 euros à la société EOLANE VAILHAUQUES. Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".
- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société EOLANE VAILHAUQUES ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 3.929.418,13 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 33.588,45 euros.
- A la clôture de l'exercice écoulé, la Société détient une créance d'un montant de 72.271,49 euros inscrite dans les livres de la société EOLANE VAILHAUQUES. Les intérêt comptabilisés s'élèvent à 434,37 euros.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE VAILHAUQUES une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 119.391,46 euros à la société EOLANE VAILHAUQUES.

14. Conventions conclues avec la société EOLANE VALENCE

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE VALENCE un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la Société a avancé une somme globale de 1.500.000 euros à la société EOLANE VALENCE. Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la Société.

Def *ll* *h*

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la Société.

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la Société sur la société EOLANE VALENCE, ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

A la clôture de l'exercice écoulé :

- o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 1.500.000 euros,
- o les intérêts comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 12.821,92 euros.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société EOLANE VALENCE une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 179.087,18 euros à la société EOLANE VALENCE.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 75.060,72 euros détenue par la BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE sur la société EOLANE VALENCE et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la société EOLANE VALENCE.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la BANQUE RHONE ALPES un acte qui a emporté cession d'une créance d'un montant de 27.669,27 euros détenue par la BANQUE RHONE ALPES sur la société EOLANE VALENCE et aux termes duquel la Société s'est engagée à incorporer ladite créance cédée au capital de la Société EOLANE VALENCE.

15. Conventions conclues avec la société NANOLANE

A l'ouverture de l'exercice, la Société détenait une créance d'un montant de 1.387.702,79 euros inscrite dans les livres de la Société.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "NANOLANE" un contrat de prêt intra-groupe aux termes duquel la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a avancé une somme globale de 100.000 euros à la société "NANOLANE". Le montant susvisé porte intérêt au taux de 2,20 % au profit de la Société.

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Leg 64 u

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la société NANOLANE ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice écoulé :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de 1.907.208,75 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 15.635,37 euros.
- A la clôture de l'exercice écoulé, la Société détient une créance d'un montant de 236.006,62 euros inscrite dans les livres de la société "NANOLANE". Les intérêt comptabilisés s'élèvent à 482,19 euros.
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société a conclu avec la société "NANOLANE" une convention de refacturation d'honoraires aux termes de laquelle la Société a refacturé une somme de 11.939,16 euros à la société "NANOLANE".

16. Convention conclue avec la société SCI LES JUSTICES

- Suivant un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une convention de fiducie sûreté-gestion avec la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sur la SCI LES JUSTICES ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

- A la clôture de l'exercice :
 - o le solde des créances garanties s'élève à la somme de : 436.560,40 euros,
 - o les intérêt comptabilisés au titre des créances garanties s'élèvent à 3.731,69 euros.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique,

décide :

- d'amortir la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui s'élève à 31.778.084,32 euros, par imputation à concurrence de 8.891.772,65 euros sur le poste comptable « réserves diverses », dont le montant se trouve ainsi ramené de 8.891.772,65 euros à 0 euro ;

leg *du 11*

d'affecter le solde de la perte nette comptable dégagée au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 22.886.311,67 euros, au poste comptable intitulé « report à nouveau débiteur ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte qu'au titre :

- de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les dividendes distribués et éligibles à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts se sont élevés à 300.000 €,
- de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucune distribution de dividendes n'est intervenue,
- de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucune distribution de dividendes n'est intervenue.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique

constate qu'en raison du résultat de l'exercice écoulé, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce sur renvoi de l'article L.227-1 du Code de Commerce, que l'Associée Unique soit de nouveau appelée à statuer dans les quatre mois des présentes décisions à l'effet de décider s'il y a lieu, ou non, de dissoudre la Société de manière anticipée.

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique,

autorise en tant que de besoin la Société, en sa qualité d'associée unique des sociétés "EOLANE CAEN" et "EOLANE ARGENTEUIL", à décider le 29 juin 2018 :

- de renouveler le mandat de la société "FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL" en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société "EOLANE CAEN", pour une durée de six (6) exercices qui expirera à l'issue de l'approbation par l'associée unique des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023,
- de renouveler le mandat de la société "AUDITIS" en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société "EOLANE ARGENTEUIL", pour une durée de six (6) exercices qui expirera à l'issue de l'approbation par l'associée unique des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023,
- et de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Sébastien VIALATTE en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la société "EOLANE CAEN", ainsi que le

Def 42 U

mandat de Monsieur Thierry DUMAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la société "EOLANE ARGENTEUIL", comme l'autorisent les dispositions de l'article L823-1 du Code de commerce.

SEPTIEME DECISION

L'Associée Unique,

décide d'autoriser la Société, en sa qualité d'associée unique de la société "EOLANE CAEN", à rejeter le 29 juin 2018 un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés qui lui sera proposé en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce et ce, afin de se conformer strictement aux obligations légales.

HUITIEME DECISION

L'Associée Unique,

autorise en tant que de besoin la Société, en sa qualité d'associée de la "CITE DE L'OBJET CONNECTE", et lors de l'assemblée générale des associés de cette société en date du 29 juin 2018, à voter en faveur des résolutions proposant :

- le renouvellement de la Société en qualité de Président de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE", pour une nouvelle durée de trois (3) ans ; étant précisé que dans le cadre de ce mandat renouvelé, le Président de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE" aura notamment pour mission de mettre en œuvre le projet de rapprochement entre la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE" et le cluster WeNetwork et/ou certains industriels locaux, afin de mutualiser les moyens de ces structures et poursuivre la mission de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE" ;
- la prise d'acte de ce que, conformément aux articles 20.2 et 21.2 des statuts de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE", les mandats de la Société de membre du Conseil de Direction et de membre du Bureau Exécutif de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE" se poursuivront sans modification, et que la Société continuera d'exercer les fonctions de Président du Conseil de Direction et de Président du Bureau Exécutif de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE" ;
- le renouvellement du mandat de Président d'Honneur de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE" de Monsieur Eric CARREEL, pour une nouvelle durée de trois (3) ans ;
- le renouvellement des mandats des membres suivants du Conseil de Direction de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE", pour une durée de trois (3) ans :
 - la société DOCAPOST,
 - la société MOUL'ANJOU INDUSTRIE,

sig 424

- la société QOWISIO,
- la société IMA PROTECT,
- la société BIRDZ,
- la société HARMONIE MUTUELLE,
- la société PROCESS,
- la société MECARESO,
- la société TELELOGOS,
- la société SODERO GESTION,

- la société BOUYGUES TELECOM,
- Monsieur Hubert CHEVALIER,
- Monsieur Eric CARREEL ;

- la prise d'acte de la cessation des mandats des membres suivants du Conseil de Direction de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE": Monsieur Philippe WATTEAU et la société CD PLAST ENGINEERING.

En outre, l'Associée Unique autorise la Société à voter, en sa qualité de membre du Conseil de Direction de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE", le 29 juin 2018, lors d'une réunion dudit Conseil, en faveur du renouvellement, pour une nouvelle durée de trois (3) ans, des mandats de certains membres du Bureau Exécutif de la société "CITE DE L'OBJET CONNECTE", savoir :

- la société PROCESS,
- la société QOWISIO, et
- la société BIRDZ.

NEUVIEME DECISION

L'Associée Unique,

donne tous pouvoirs au Président du Directoire, Monsieur Christophe MALRIN, à l'effet de mettre en œuvre les sixième, septième et huitième décisions.

DIXIEME DECISION

L'Associée Unique,

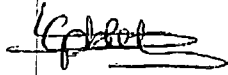
décide que le présent acte constatant ses décisions sera mentionné, à sa date, au registre des délibérations, avec indication de sa forme, sa nature, son objet et ses signataires. L'acte lui-même sera conservé par la Société dans ses archives sociales de manière à permettre sa consultation en même temps que le registre des délibérations.

A cette fin, un original du présent acte sera remis au Directoire.

20/04/18

Pour la société ELECTRO HOLDING

Madame Laurence GOBLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Goblet', with a horizontal line drawn underneath it.

HIVEST CAPITAL PARTNERS

Monsieur Cédric LEPEE

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, connected strokes.

le 15/12/20
Certifié conforme


Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 043 379	1 616 707	426 672	335 988
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	95 307	31 556	63 750	67 450
Constructions	648 183	423 486	224 698	343 692
Installations techniques, matériel et outillage industriels	108 365	106 226	2 139	3 111
Autres immobilisations corporelles	1 888 189	1 538 366	349 823	434 439
Immobilisations corporelles en cours	48 493		48 493	305 538
Avances et acomptes	3 036		3 036	3 036
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	51 861 370	26 553 627	25 307 742	29 227 719
Créances rattachées aux participations	54 175 177	4 312 536	49 862 641	26 926 171
Autres titres immobilisés	36 050	5 749	30 301	25 301
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 461 158	1 207 388	253 770	5 816 992
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	112 368 706	35 795 640	76 573 066	63 489 437
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	118 808		118 808	69 360
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 724 169	773 703	5 950 467	2 354 500
Autres créances	5 366 465		5 366 465	8 250 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	184 503		184 503	8 821
Charges constatées d'avance (3)	306 944		306 944	285 919
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 700 890	773 703	11 927 188	10 969 240
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	125 069 596	36 569 343	88 500 254	74 458 677
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				31 096 086
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/12/2017 31/12/2016

CAPITAUX PROPRES

Capital	11 336 464	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	220 053	220 053
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 891 773	16 721 918
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 065 184	-7 830 146
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	702 519	682 183
Total I	3 285 625	11 994 009

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		6 290
Total II		6 290

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	40 000	40 000
Provisions pour charges	486 465	423 402
Total III	526 465	463 402

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles	22 164 153	2 634 981
Autres emprunts obligataires	3 606 317	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 748 185	30 158 236
Emprunts et dettes diverses (3)	26 960 270	21 857 130
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		25 815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 932 152	2 475 228
Dettes fiscales et sociales	1 755 291	1 312 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	295 206	244 949
Autres dettes	226 590	3 131 864
Produits constatés d'avance (1)		27 000
Total IV	84 688 164	61 867 862
Ecart de conversion passif (V)		127 114
TOTAL GENERAL (I à V)	88 500 254	74 458 677

(1) Dont à plus d'un an (a)	37 208 525	17 291 218
(1) Dont à moins d'un an (a)	47 479 639	44 550 829
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15 983	15 502 266
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

31/12/2017

31/12/2016

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

12 985 766

13 257 404

Chiffre d'affaires net**12 985 766****13 257 404**

Dont à l'exportation

1 642 312

1 686 670

Production stockée

Production immobilisée

108 051

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

1 430 578

1 354 618

Autres produits

335 831

5 599

Total I**14 752 175****14 725 672****Charges d'exploitation (2)**

Achats de marchandises

Variations de stock

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

9 383 613

8 062 279

Impôts, taxes et versements assimilés

469 242

419 361

Salaires et traitements

4 840 619

4 417 219

Charges sociales

2 312 129

2 168 812

Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements

697 920

312 362

- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations

- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations

- Pour risques et charges : dotations aux provisions

63 063

94 665

Autres charges

93 507

82 520

Total II**17 860 093****15 557 218****RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)****-3 107 919****-831 546**

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée III

Perte supportée ou bénéfice transféré IV

Produits financiers

De participation (3)

5 335 184

4 707 859

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)

10 771

Autres intérêts et produits assimilés (3)

Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges

514 245

1 952 543

Différences positives de change

124 911

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total V**5 849 429****6 796 084****Charges financières**

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

11 386 241

6 274 626

Intérêts et charges assimilées (4)

1 361 443

1 183 872

Différences négatives de change

16 231

123 382

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total VI**12 763 915****7 581 880****RESULTAT FINANCIER (V-VI)****-6 914 486****-785 796****RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)****-10 022 405****-1 617 342**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 681 373	55 545
Sur opérations en capital	957 387	3 600 460
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	134 091	51 044
Total produits exceptionnels (VII)	5 772 851	3 707 049
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 916 400	6 593 073
Sur opérations en capital	1 585 149	1 661 020
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	164 954	1 740 003
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 666 504	9 994 095
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	106 347	-6 287 046
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	8 149 126	-74 242
Total des produits (I+III+V+VII)	26 374 455	25 228 805
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	44 439 639	33 058 951
BENEFICE OU PERTE	-18 065 184	-7 830 146
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	186 175	199 631
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		4 707 859
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		354 523

Détail du Bilan

Détail Bilan Actif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Concessions & droits sim.	2 043 379,17	1 436 706,24
Amortissements logiciels	-1 616 706,72	-1 100 717,81
Immobilisations incorporelles	426 672,45	335 988,43
Terrains	14 427,01	14 427,01
Agencements, aménagements	80 879,50	80 879,50
Construction	138 022,00	138 022,00
Construction mali de fusion	108 713,60	108 713,60
Installations générales	360 091,09	360 091,09
Agencements const s/ sol d'autrui	41 356,60	41 356,60
Installations techniques	108 365,34	108 365,34
Installat. générales div.	379 000,43	379 000,43
Mat.bureau & mat.informat	1 299 002,60	1 236 255,82
Mobilier	210 185,59	210 185,59
Immobilisations en cours	48 492,50	384 106,66
Avances,acomptes versés	3 035,73	3 035,73
Amort.agencements,aménag.	-31 556,24	-27 857,00
Amort. des constructions	-113 988,54	-109 387,81
Amort mali fusion constructions	-19 617,50	-9 808,75
Amortis. agencements constructions	-159 427,00	-144 271,14
Amortis. agencements constructions	-41 356,60	-41 023,45
Amort.installations tech.	-106 226,04	-105 254,84
Amortissements agencement	-271 139,77	-253 056,78
Amort. mat. de bureau	-1 087 960,36	-965 185,07
Amort. mobilier bureau	-179 265,76	-172 761,45
Prov.dépréc.mali fusion constructio	-89 096,10	
Provis. dépréc. immob.corpor. cours		-78 568,40
Immobilisations corporelles	691 938,08	1 157 264,68
Titres part. Eolane Caen	508 642,00	508 642,00
Titres part. Eolane Combrée		1 524 078,56
Titres part. Eolane China	2 735 770,41	2 294 230,32
Titres part. Eolane St Agreve		2 735 504,53
Titres part. Eolane Neuilly-En-Thel		436 954,38
Titres part.Eolane Argenteuil	608 006,00	608 006,00
Titres part. Eolane Valence		500 000,00
Frais s/acq.titres Eolane Valence		50 267,00
Titres part. Eolane Vailhauques	613 195,50	613 195,50
Fr.s/acq.titres Eolane Vailhauques	79 212,06	79 212,06
Titres part. Eolane Tallinn		5 000 000,00
Frais acq. titres Eolane Tallinn		83 193,87
Titres part. Eolane Supply Chain Ma		403 168,59
Titres part. Eolane Douarnenez		1 000 000,00
Frais acq. titres Eolane Douarnenez		34 768,87
Titres part. Cité Objet Connecté	824 000,00	824 000,00
Titres part. Eolane Bangalore	2 503 000,00	2 503 000,00
Frais d'acq titres Eolane Bangalore	165 381,78	165 381,78
Titres part. Naholane	100 000,00	100 000,00
Titres Dirlane	50 000,00	50 000,00
Titres part. Eolane Angers	3 290 810,26	2 740 442,26
Titres part. Eolane Epierre-Meylan		681 175,90
Titres part. Eolane Roncq	6 562 099,00	6 500 000,00
Titres part. Eolane Montceau	9 184 330,00	9 184 330,00
Titres part. Eolane Maroc	1 276 141,09	1 276 141,09

Détail Bilan Actif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Parts soc. Sci Epierre		15 244,90
Titres part. Eolane Sourcing	1,00	1,00
Part.soc SCI les justices		399 900,00
Titres part. Eolane Les Ulis/Ste Sa	1 713 502,00	1 220 002,00
Frais s/acq.titres Eolane Les Ulis	46 800,00	46 800,00
Titres part.Eolane Engineering	225 000,00	225 000,00
Frais acq.titres Eolane Engineering	28 944,00	28 944,00
Titres part.Eolane Syscom	3 000 000,00	3 000 000,00
Frais acq.titres Eolane Syscom	220 767,44	220 767,44
Titres en Fiducie	18 125 767,21	
Créances ratt. part Eolane Montceau		484 805,95
Créances ratt. part. Eolane Angers	593 969,79	3 783 271,10
Créances ratt.à des part.Dirlane	166 505,89	132 700,60
Prêt Eolane Maroc	200 000,00	
Créances/part. Sci Justices		422 241,16
Créance ratt part Eolane Vailhauque	72 271,54	3 241 206,65
Créance Eolane Neuilly en Thelle	158 626,90	1 626 100,40
Créances ratt. part. Argenteuil	142 620,37	4 177 907,37
Créances ratt. part. Assiopole		2 660,08
Créance ratt. part. Eolane Douarnen	233 272,19	2 932 709,55
Créances ratt. part. Eolane Berlin		1 184 810,56
Créance/parti.Sci Epierre		27 062,66
Créances ratt. part. Eolane Caen		154 881,77
Créances ratt part Kapitalrucklage	4 000 000,00	4 000 000,00
Créance ratt.part.Eolane Engineerin	110 000,00	521 727,12
Créance ratt.part.Nanolane	236 006,70	1 387 702,79
Créance ratt.part.Cité Objet Connec	70,42	69,04
Créances ratt part. Eolane Roncq	29 277,74	4 552 516,03
Créances/part. SGR	185 002,56	151 757,50
Prêt Eolane Maroc 210 K€		1 590 525,64
Créances rattachées en Fiducie	46 373 469,61	
Prêt NC2		51 694,72
Créance part Eolane Maroc dû client		79 198,08
Intérêts courus		516 454,49
Créance rat part (solution fiducie)	1 600 000,00	
Int.courus s/filiales étrangères	74 083,34	74 083,34
Titres immob. (drt propr)	36 050,02	31 050,02
Dépôts et cautionnements	248 557,93	710 979,07
Créances/titres immobilis	7 623,00	7 623,00
Intérêts courus	5 212,66	
Rémunérat.créance Kalgat	5 932,38	5 551,22
Mali fusion actifs financiers	1 193 832,00	6 299 845,00
Prov.dépréc.titres partic	-26 553 627,35	-15 824 632,79
Provis. dépréc. cr.ratt.stés part.	-4 312 535,74	-4 169 915,37
Prov.dépréc.titres immob.	-5 748,78	-5 748,78
Autres créances/immobilis	-13 555,52	-13 174,36
Prov.dép.mali affecté actifs finan.	-1 193 832,00	-1 193 832,00
Immobilisations financières	75 454 455,40	61 996 183,66
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	76 573 065,93	63 489 436,77
Fournisseurs avances	118 808,20	69 360,40
Avances et acomptes versés	118 808,20	69 360,40
Clients	3 267 959,15	2 264 519,17

Détail Bilan Actif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
<i>Clients douteux</i>	773 702,56	773 702,56
<i>Clients factures à étab.</i>	2 682 507,71	89 980,96
<i>Provision dépréc. comptes</i>	-773 702,56	-773 702,56
Clients	5 950 466,86	2 354 500,13
<i>Frs Avoir à recevoir</i>	296 761,00	146 842,32
<i>Personnel rémunéré dues</i>	12 519,65	
<i>Comités d'entreprise</i>	238,22	1 595,00
<i>Personnel avance prêt</i>	15 700,00	16 600,00
<i>Novalis mutuelle</i>		2 065,57
<i>Org. sociaux - produits à recevoir</i>		305,40
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	4 263 244,20	4 267 298,00
<i>Tva déductible s/ abs</i>	871,75	
<i>Tva s/ abs encaissements</i>	290 753,10	82 587,50
<i>Crédit de tva à reporter</i>	151 752,00	
<i>Tva s/fact. non parvenues</i>	291 429,45	225 708,18
<i>Tva sur avoir à établir</i>		6 373,60
<i>Etat produits à recevoir</i>	30 675,00	8 370,00
<i>C/c City Zen</i>		5 065,82
<i>Eolane Douamenez (IS)</i>		757 157,00
<i>Dirlane (IS)</i>		31,00
<i>Eolane Vailhauquès (IS)</i>		48 353,00
<i>C/C City Zen intérêts courus</i>		105,00
<i>Débiteurs divers</i>		2 672 229,56
<i>Rétrocession factures</i>		9 953,10
<i>Autres comptes débiteurs</i>	12 521,00	
Autres créances	5 366 465,37	8 250 640,05
<i>Cio cpte dollars</i>	14,46	
<i>BRA (LTS)</i>	10 317,63	
<i>BRA (LTS) cpte dollars</i>	57,45	65,53
<i>BPA cpte Dollars</i>	161,92	564,85
<i>CIC Lyonnais BQ (LTS)</i>	0,01	373,83
<i>HSBC cpte dollars</i>	7,72	8,80
<i>Crédit Mutuel</i>	3 095,05	
<i>Crédit agricole</i>	34 131,89	
<i>Crédit maritime</i>		43,06
<i>Banque Populaire Atlant.</i>	88 109,18	
<i>Caisse d'Epargne</i>	6 316,72	
<i>CIO</i>	19 813,37	
<i>HSBC</i>	4 820,11	1 839,78
<i>HSBC (CNY)</i>	27,40	29,28
<i>Crédit Lyonnais</i>	6 513,70	
<i>HSBC (LTS)</i>	3 699,02	2 720,05
<i>CA CORPORATE USD</i>	758,72	943,11
<i>Crédit agricole corporate euros</i>	1 919,47	2 159,47
<i>Banque Palatine</i>	4 716,47	
Disponibilités	184 480,29	8 747,76
<i>Caisse siège social</i>	22,65	72,81
Caisse	22,65	72,81
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 620 243,37	10 683 321,15
<i>Charges constat. d'avance</i>	306 944,38	285 919,21
Charges constatées d'avance	306 944,38	285 919,21
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	306 944,38	285 919,21

Détail Bilan Actif

TOTAL ACTIF

du 01/01/17

au 31/12/17

12 mois

88 500 253,68

du 01/01/16

au 31/12/16

12 mois

74 458 677,13

Détail Bilan Passif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
<i>Capital appelé, versé</i>	11 336 464,00	2 000 000,00
Capital	11 336 464,00	2 000 000,00
<i>Primes de fusion</i>	220 053,09	220 053,09
<i>Réserve légale</i>	200 000,26	200 000,26
<i>Réserves diverses</i>	8 891 772,65	16 721 918,26
Réserves	9 311 826,00	17 141 971,61
Résultat de l'exercice	-18 065 183,91	-7 830 145,61
<i>Amort. dérogatoires</i>	702 518,84	682 183,22
Provisions réglementées	702 518,84	682 183,22
TOTAL RESSOURCES PROPRES	3 285 624,93	11 994 009,22
<i>Avances de l'état</i>		6 289,53
Avances conditionnées		6 289,53
AUTRE FONDS PROPRES		6 289,53
<i>Provisions pour risques</i>	40 000,00	40 000,00
<i>Prov.ind.fin de carrière</i>	486 464,97	423 402,24
Provisions pour risques & charges	526 464,97	463 402,24
TOTAL PROVISIONS RISQUES & CHARGES	526 464,97	463 402,24
DETTES		
<i>Emprunt oblig.convertible</i>		2 300 000,00
<i>Emprunt obligataire Electro Holding</i>	21 976 301,00	
<i>Emprunt obligataire Fiducie</i>	3 600 000,00	
<i>Int courus emp oblig Fiducie</i>	6 317,00	
<i>Emprunt Lcl 650 K€</i>		46 428,58
<i>Emprunt Ca 650 K€</i>		92 000,00
<i>Emprunt CM : 2 000 K€</i>		400 000,00
<i>Emprunt CIC 456K€ mat Itochu</i>		297 824,88
<i>Emprunt CE 2 900 K€</i>		580 000,00
<i>Emprunt CE 502 k€ mat informatique</i>		296 029,04
<i>Emprunt BPA 3400 K€</i>		680 000,00
<i>Emprunt BPA: 3 600 K€</i>		2 160 000,00
<i>Emprunt BPA: 600 K€</i>		204 003,02
<i>Emprunt BPA: 1M € SYSCOM</i>		700 000,00
<i>Emprunt aide conseil régional</i>	2 000 000,00	2 000 000,00
<i>Emprunt CA 277K€ matériel groupe</i>		186 713,38
<i>Emprunt OSEO 3 000 K€</i>		1 050 000,00
<i>Emprunt Oseo 2 000K€</i>		1 500 000,00
<i>Emprunt BECM 1 700 K€</i>		340 000,00
<i>Emprunt BPI 3 000 K€</i>		3 000 000,00
<i>Emprunt BPI/CA 633 1 000 K€</i>		1 000 000,00
<i>LCL option 1 CT</i>	1 460 000,00	
<i>LCL option 1 MT</i>	50 839,21	
<i>CE option 1 CT</i>	2 555 000,00	
<i>CE option 1 MT</i>	639 501,20	
<i>PALATINE option 1 CT</i>	1 606 000,00	
<i>PALATINE option 1 MT</i>	1 095 000,00	
<i>BPA option 1 CT</i>	1 460 000,00	
<i>BPA option 1 MT</i>	1 681 922,20	
<i>BRA option 1 CT</i>	1 095 000,00	
<i>TST invest option 1</i>	1 898 000,00	
<i>CM option 2 CT</i>	1 500 000,00	
<i>CM option 2 MT</i>	1 120 000,00	
<i>CIO option 2 CT</i>	1 200 000,00	

Détail Bilan Passif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
CIO option 2 MT	288 408,41	
BECM option 2 CT	1 500 000,00	
BECM option 2 MT	340 000,00	
CA option 2 CT	800 000,00	
CA option 2 MT	998 713,38	
Emprunts Nouvel RCF	1 335 537,00	
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	187 852,00	334 981,00
Intérêts courus s/emprunts	108 281,14	122 971,26
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 502 672,54	17 290 951,16
Cio cpte dollars		224,68
BRA (LTS)		1 497 821,29
Crédit Mutuel		1 496 108,93
Crédit agricole		793 735,28
Crédit maritime	254,55	
Banque Populaire Atlant.		1 982 810,94
Caisse d'Epargne		2 743 094,15
CIO		1 193 583,39
Crédit Lyonnais		1 998 424,16
BECM	983,94	1 454 871,63
Banque Palatine		1 302 235,00
BPA HIVEST ANGERS CC	5,00	
BPA HIVEST MAROC CC	96,00	
BPA HIVEST ENGINEERI	10,00	
BPA HIVEST FDO OC (B	21,00	
BPA HIVEST NANOLANE	10,00	
Intérêts courus à payer	14 602,14	39 356,76
Cmcc(mobilisation créance		1 000 000,00
Découverts	15 982,63	15 502 266,21
Dépôts reçus	267,00	267,00
Billet financier Palatine		600 000,00
Billet financier Palatine (2)		1 800 000,00
Dettes ratt. part. Eolane Combrée	7 458 862,07	6 731 953,06
Dettes ratt.part. Eolane Montceau	127 530,34	
Dettes ratt.part. Eolane Les Ulis		947 183,36
Dettes ratt.part. Eolane Tallinn	45 287,73	35 946,68
Dettes ratt. part. Eolane Valence	1 789 140,56	1 757 470,73
Dettes ratt. part.SGR	729 000,00	
Dettes ratt. part. Eolane St Agrève	4 244 740,93	3 070 131,10
Pret Eolane China		697 935,52
Pret Eolane China		1 025 400,64
Dette Electro Holding	10,70	
Intérêts courus s/groupe	118 207,95	289 099,89
Int.s/dettes filiales étrangères		65 599,18
Eolane Angers (IS)	1 205 684,00	319 588,00
Eolane Combrée (IS)	1 281 601,00	837 883,00
Eolane Douarnenez (IS)	309 031,00	
Eolane Engineering (IS)	505 804,00	26 010,00
Eolane Epierre/Meylan (IS)		259 686,00
Eolane Montceau (IS)	1 346 572,00	719 789,00
Eolane Roncq (IS)	2 589 452,00	501 993,00
Eolane Caen (IS)	92 697,00	42 980,00
Dirlane (IS)	157 258,00	

Détail Bilan Passif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
<i>Eolane Les Ulis (IS)</i>	1 385 918,00	768 210,00
<i>Eolane Saint-Agrève (IS)</i>	372 949,00	321 294,00
<i>Eolane Valence (IS)</i>	734 969,00	403 329,00
<i>Eolane Neuilly-en Thelle (IS)</i>	627 966,00	247 898,00
<i>Eolane Argenteuil (IS)</i>	29 070,00	8 479,00
<i>Eolane Vailhauquès (IS)</i>	1 189 985,00	
<i>NC2 (IS)</i>		145 657,00
<i>Nanolane (IS)</i>	618 267,00	233 347,00
Emprunts et dettes financières diverses	26 960 270,28	21 857 130,16
<i>Fournisseurs</i>	2 871 353,62	1 026 445,51
<i>Fms fact. non parvenues</i>	2 060 797,93	1 448 782,40
Fournisseurs	4 932 151,55	2 475 227,91
<i>Clients/avanc. et acomptes</i>		25 814,89
Avances & acomptes		25 814,89
<i>Pers. avances & acomptes</i>	7 301,48	
<i>Personnel note frais</i>	20 405,24	18 132,60
<i>Provisions congés payés</i>	397 443,67	408 794,76
<i>Autres charges à payer</i>	50 615,17	69 304,16
<i>Sécurité Sociale</i>	216 681,31	194 092,59
<i>IREC</i>		3 891,52
<i>Retraite et prévoyance</i>	187 326,45	67 742,58
<i>Prévoyance Quatrem</i>		18 486,52
<i>Prévoyance Hemos</i>		15 253,29
<i>Allianz prévoyance</i>		8 356,51
<i>La mondiale art 83</i>		64 138,26
<i>Organismes soc. ch. à payer</i>	229 146,88	229 373,87
<i>Org. sociaux - produits à recevoir</i>	10 804,74	
<i>Tva à décaisser</i>		50 737,00
<i>Tva collectée</i>	1 628,60	66,67
<i>Tva s/avoirs à recevoir</i>	56 759,00	22 306,05
<i>Tva s/fres à établir</i>	447 084,62	7 526,16
<i>Taxe d'apprentis. à payer</i>	32 849,00	29 093,00
<i>Format. continue à payer</i>	49 245,00	43 768,18
<i>Effort construction à payer</i>	21 739,00	19 489,04
<i>Etat charges à payer</i>	26 261,00	42 106,00
Dettes fiscales & sociales	1 755 291,16	1 312 658,76
<i>Vers. à effectuer s/titres</i>		15,24
<i>Fournisseurs d'immo.</i>	295 205,63	244 933,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	295 205,63	244 948,65
<i>Clients avoirs à établir</i>		38 241,60
<i>Rétrocession factures</i>	149,86	
<i>Créditeur divers</i>	87 152,13	2 636 466,70
<i>Créditeurs divers</i>	25 761,00	343 629,00
<i>IF Deficit Autre</i>	113 527,00	113 527,00
Autres dettes	226 589,99	3 131 864,30
TOTAL DETTES	84 688 163,78	61 840 862,04
<i>Produits constatés d'av.</i>		27 000,00
Produits constatés d'avance		27 000,00
<i>Diff. convers. compensées couv.</i>		127 114,10
Autres comptes		127 114,10
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		154 114,10
TOTAL PASSIF	88 500 253,68	74 458 677,13

Détail du Compte de Résultat

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Prestations Eolane Combrée	1 580 232,00	1 580 239,80	-7,80	
Prestations Eolane Douarnenez	1 580 472,00	1 580 474,76	-2,76	
Prestations Eolane Epierre / Meylan		247 729,56	-247 729,56	-100,00
Prestations Eolane Angers	856 074,00	850 825,08	5 248,92	0,62
Prestations Eolane Roncq	1 008 780,00	1 008 779,04	0,96	
Prestations Eolane Montceau	970 824,00	970 821,60	2,40	
Prestations Eolane Les Ulis / Ste S	842 544,00	842 540,52	3,48	
Prestations Eolane Caen	57 750,00	63 002,40	-5 252,40	-8,34
Prestations Eolane St Agreve	1 281 768,00	1 281 766,92	1,08	
Prestations Eolane Neuilly enThelle	1 003 572,00	1 003 570,32	1,68	
Prestations NC2	801,00	137 605,85	-136 804,85	-99,42
Prestations Eolane Valence	1 127 352,00	1 127 352,96	-0,96	
Prestations Eolane Vailhauques	654 924,00	654 916,56	7,44	
Prestations Nanolane	69 000,00	69 000,00		
Prestations Eolane Engineering	46 752,00	46 748,88	3,12	0,01
Prestations Eolane Maroc	188 000,00	186 655,88	1 344,12	0,72
Prestations Eolane Technology	176 881,03	235 848,54	-58 967,51	-25,00
Prestations Eolane Tallinn	1 034 772,00	1 034 779,68	-7,68	
Prestations Eolane Berlin	200 952,00	147 559,52	53 392,48	36,18
Prestation Sycom		53 393,44	-53 393,44	-100,00
Bonif.fourn.fin d'année	262 609,17	105 359,14	157 250,03	149,25
Bonification fin d'année exo	41 707,00	28 433,41	13 273,59	46,68
Production vendue	12 985 766,20	13 257 403,86	-271 637,66	-2,05
Immobilisations incorpore		108 050,76	-108 050,76	-100,00
Gains de change	335 658,95		335 658,95	
Produits gestion courante	171,82	5 598,90	-5 427,08	-96,93
Reprises/prov.risque char		15 659,86	-15 659,86	-100,00
Transf.charges exploitation	1 089 227,38	924 978,18	164 249,20	17,76
Avantages en nature	83 852,31	70 861,74	12 990,57	18,33
Transf.charges personnel	257 498,15	343 118,54	-85 620,39	-24,95
Autres produits	1 766 408,61	1 468 267,98	298 140,63	20,31
Total	14 752 174,81	14 725 671,84	26 502,97	0,18

CONSOMMATION M/SES & MAT

Fournitures électricité	30 452,60	30 581,02	-128,42	-0,42
Fournitures eau	201,93	376,27	-174,34	-46,33
Carburant	36 918,31	41 193,76	-4 275,45	-10,38
Fournitures combustibles	4 677,08	3 397,00	1 280,08	37,68
Fourn. entret.,petit éqpt	18 305,10	11 600,45	6 704,65	57,80
Fournit. administratives	9 198,95	8 836,16	362,79	4,11
Achats licences	7 889,99	13 581,10	-5 691,11	-41,90
Redevances CB mobilier	186 175,09	199 630,89	-13 455,80	-6,74
Locations immobilières	327 700,00	263 252,33	64 447,67	24,48
Locations mobilières	52 501,83	40 761,10	11 740,73	28,80
Locations véhicules	137 955,25	146 277,79	-8 322,54	-5,69
Charges locatives	47 109,15	18 837,80	28 271,35	150,08
Entretien immobilier	21 629,87	11 492,55	10 137,32	88,21
Entretien sur biens mobiliers	5 418,47	5 282,16	136,31	2,58
Entr.répar.mat.transport	11 143,51	11 714,83	-571,32	-4,88
Maintenance	947 362,89	911 378,93	35 983,96	3,95

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Assurance multirisques	194 071,12	245 013,66	-50 942,54	-20,79
Assurance Europe assistan	10 503,73	10 411,58	92,15	0,89
Assurance transport	79 388,66	86 035,51	-6 646,85	-7,73
Assurance RC Le Fresno	205 717,94	182 596,98	23 120,96	12,66
Assurance march.transport	32 450,85	33 636,93	-1 186,08	-3,53
Assurance décès sur emprunt NCF	5 960,81	3 229,04	2 731,77	84,60
Documentation générale	13 330,56	13 849,53	-518,97	-3,75
Frs de colloque,séminaire	3 045,83	43 987,43	-40 941,60	-93,08
Abon. contrôle fiscaux et sociaux	602,00	652,17	-50,17	-7,69
Personnel intérimaire	363 305,00	305 311,87	57 993,13	18,99
Personnel détaché	1 593 006,84	1 568 922,68	24 084,16	1,54
Prestations informatiques	698 166,03	670 484,56	27 681,47	4,13
Commissions sur garantie Auxiga	113 103,10	74 103,52	38 999,58	52,63
Honoraires	1 144 344,36	540 418,69	603 925,67	111,75
Frs d'actes & contentieux	3 601,99	1 739,02	1 862,97	107,13
Rémunérations hono intermédiaires	3 818,00	12 554,03	-8 736,03	-69,59
Annonces et insertions	28 933,71	23 927,87	5 005,84	20,92
Publicité	440,00		440,00	
Foires et expositions	81 289,69	70 112,80	11 176,89	15,94
Cadeaux à la clientèle	1 876,07	2 873,53	-997,46	-34,71
Publications	67 041,04	109 034,75	-41 993,71	-38,51
Divers (pourboires,dons)	3 000,00	4 050,00	-1 050,00	-25,93
Transports sur achats	1 112,05	1 657,77	-545,72	-32,92
Divers		430,88	-430,88	-100,00
Voyages et déplacements	525 583,26	524 971,66	611,60	0,12
Réceptions	37 598,19	20 878,03	16 720,16	80,08
Affranchissement	15 592,17	14 918,41	673,76	4,52
Téléphone	217 314,80	201 310,52	16 004,28	7,95
Services bancaires & ass.	167 623,95	179 392,37	-11 768,42	-6,56
Concours divers	34 314,67	46 628,76	-12 314,09	-26,41
Frais de recrutement	90 720,00	18 950,00	71 770,00	378,73
Prestation Dirlane	1 391 000,00	1 332 000,00	59 000,00	4,43
Prestation Hivest	140 080,00		140 080,00	
Prestation Electro Holding	211 036,75		211 036,75	
Prestation KARTESIA	60 000,00		60 000,00	
Autres achats & charges externes	9 383 613,19	8 062 278,69	1 321 334,50	16,39
Total	9 383 613,19	8 062 278,69	1 321 334,50	16,39
MARGE SUR M/SES & MAT	5 368 561,62	6 663 393,15	-1 294 831,53	-19,43
CHARGES				
Taxes sur les salaires	1 268,00	2 014,00	-746,00	-37,04
Taxes d'apprentissage	32 332,00	28 325,00	4 007,00	14,15
Particip. format. prof.	49 533,22	43 771,18	5 762,04	13,16
Participat.effort constr.	21 745,96	19 489,04	2 256,92	11,58
Formation extérieure	25 528,32	17 083,50	8 444,82	49,43
Cotisation foncière des entreprises	9 000,00	8 286,00	714,00	8,62
Cotisation sur la valeur ajoutée	82 735,00	103 793,00	-21 058,00	-20,29
Taxes foncières	4 712,00	4 787,00	-75,00	-1,57
Taxe s/ véhicules société	7 453,00	10 946,50	-3 493,50	-31,91
Droits enregist.r.&timbres	264,00	2 587,51	-2 323,51	-89,80
Taxes chinoises	219 198,66	158 860,04	60 338,62	37,98

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Taxes diverses</i>	15 472,00	19 418,00	-3 946,00	-20,32
Impôts, taxes et vers. assim.	469 242,16	419 360,77	49 881,39	11,89
<i>Salaires et appointements</i>	4 532 885,27	4 036 755,94	496 129,33	12,29
<i>Primes provisionnées</i>	6 096,00	4 791,00	1 305,00	27,24
<i>Congés payés versés</i>	-27 066,76	118 150,95	-145 217,71	-122,91
<i>Primes et gratifications</i>	240 944,20	178 475,10	62 469,10	35,00
<i>Avantages en nature</i>	83 852,31	70 861,74	12 990,57	18,33
<i>Indemnités de stage</i>	3 907,79	8 184,60	-4 276,81	-52,25
Salaires et Traitements	4 840 618,81	4 417 219,33	423 399,48	9,59
<i>Cotisations à l'urssaf</i>	1 360 293,37	1 243 064,78	117 228,59	9,43
<i>Mutuelle NC Hemos</i>	39 669,90	32 040,72	7 629,18	23,81
<i>Mutuelles C Humanis</i>	6 751,89	7 634,40	-882,51	-11,56
<i>COTISATIONS SMATIS</i>	39 093,07		39 093,07	
<i>Retraite NC et C APRIONIS</i>		65 321,28	-65 321,28	-100,00
<i>Retraite Cadre</i>		178 194,29	-178 194,29	-100,00
<i>Retraite NC APRIONIS</i>	137 577,30	138 345,87	-768,57	-0,56
<i>Mutuelle Cadres</i>	198 999,79	39 322,33	159 677,46	406,07
<i>Prév C et NC QUATREM</i>	132 189,26	51 959,30	80 229,96	154,41
<i>COTISATIONS PREVOY</i>	49 842,65		49 842,65	
<i>Prévoyance art.36</i>	19 529,84	19 554,07	-24,23	-0,12
<i>La mondiale art.82</i>	16 019,87	26 434,93	-10 415,06	-39,40
<i>La Mondiale Art.83</i>	202 329,66	202 581,78	-252,12	-0,12
<i>Cotisations aux assedic</i>	193 943,24	183 779,30	10 163,94	5,53
<i>Ch.soc. s/ congés payés</i>	-3 200,31	51 828,66	-55 028,97	-106,17
<i>Versements aux comités d'</i>	19 052,78	17 109,30	1 943,48	11,36
<i>Médecine du travail</i>	19 848,18	8 833,89	11 014,29	124,68
<i>Crédit Impôt Compétitivité Entr.</i>	-119 811,00	-97 193,00	-22 618,00	23,27
Charges sociales	2 312 129,49	2 168 811,90	143 317,59	6,61
<i>Dotat.amort.immob.incorp.</i>	515 988,91	150 751,61	365 237,30	242,28
<i>Dotat.amort.immob.corp</i>	181 931,52	161 609,93	20 321,59	12,57
<i>Dot.prov.lfc</i>	63 062,73	94 665,36	-31 602,63	-33,38
Amortissements et provisions	760 983,16	407 026,90	353 956,26	86,96
<i>Jetons de présence</i>	34 300,00	80 262,00	-45 962,00	-57,26
<i>Perte de change</i>	58 686,50		58 686,50	
<i>Ch.div.gestion courante</i>	520,07	2 258,24	-1 738,17	-76,97
Autres charges	93 506,57	82 520,24	10 986,33	13,31
Total	8 476 480,19	7 494 939,14	981 541,05	13,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 107 918,57	-831 545,99	-2 276 372,58	273,75
<i>Revenus titres particip.</i>	5 020 592,54	4 152 412,53	868 180,01	20,91
<i>Revenus créances rattach.</i>	314 591,74	555 446,15	-240 854,41	-43,36
<i>Revenus créances immo.</i>		10 771,39	-10 771,39	-100,00
<i>Gains de change</i>		124 911,13	-124 911,13	-100,00
<i>Rep/prov.immo.financières</i>	514 245,00	1 952 542,91	-1 438 297,91	-73,66
Produits financiers	5 849 429,28	6 796 084,11	-946 654,83	-13,93
<i>Intérêt courus / oblig</i>	194 169,00	138 000,00	56 169,00	40,70
<i>Intérêts sur emprunts</i>	401 629,85	390 333,24	11 296,61	2,89
<i>Intérêts comptes courants</i>	307 919,28	354 522,84	-46 603,56	-13,15
<i>Int.bancaires s/ op.gest.</i>	221 773,50	110 599,14	111 174,36	100,52
<i>Intérêts sur préfinancement CICE</i>		25 005,26	-25 005,26	-100,00
<i>Intérêts des dettes diverses</i>	230 872,77	123 704,33	107 168,44	86,63

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Pertes de change</i>	16 230,94	123 381,65	-107 150,71	-86,84
<i>Frais financiers Swap</i>	1 857,11	33 685,97	-31 828,86	-94,49
<i>Frais financiers sur billet à ordre</i>	3 221,92	8 021,48	-4 799,56	-59,83
<i>Dot.prov.dépr.immob.fin.</i>	11 386 241,09	6 274 626,16	5 111 614,93	81,46
Charges financières	12 763 915,46	7 581 880,07	5 182 035,39	68,35
Résultat financier	-6 914 486,18	-785 795,96	-6 128 690,22	779,93
 RESULTAT COURANT	 -10 022 404,75	 -1 617 341,95	 -8 405 062,80	 519,68
<i>Aut.prod.excep s/op.gest.</i>	4 663 272,42	55 544,73	4 607 727,69	NS
<i>Prod.except./exercices an</i>	18 100,43		18 100,43	
<i>Immobilisations corp.</i>		333,33	-333,33	-100,00
<i>Immobilisat. financières</i>	957 386,74	3 600 127,00	-2 642 740,26	-73,41
<i>Rep.amort.dérogatoire</i>	55 522,77	51 044,35	4 478,42	8,77
<i>Reprises/prov.dépréciatio</i>	78 568,40		78 568,40	
Produits exceptionnels	5 772 850,76	3 707 049,41	2 065 801,35	55,73
<i>Pénalités sur marché</i>	1 661,75		1 661,75	
<i>Pénalités,amendes fiscale</i>	3 295,19	849,00	2 446,19	288,13
<i>Aut.ch.except. s/ op.gest</i>	3 911 443,20	6 592 223,60	-2 680 780,40	-40,67
<i>Immobilisat. financières</i>	1 585 149,29	1 661 019,57	-75 870,28	-4,57
<i>Dot.amort.dérogatoire</i>	75 858,39	114 350,16	-38 491,77	-33,66
<i>Dot.prov.risques,charges</i>		40 000,00	-40 000,00	-100,00
<i>Dot.prov.dépréciation exc</i>	89 096,10	1 585 652,74	-1 496 556,64	-94,38
Charges exceptionnelles	5 666 503,92	9 994 095,07	-4 327 591,15	-43,30
Résultat exceptionnel	106 346,84	-6 287 045,66	6 393 392,50	-101,69
 <i>Intég.fiscale charges</i>	 8 150 326,00	 59 295,00	 8 091 031,00	 NS
<i>Intégration fisc.produits</i>		-131 557,00	131 557,00	-100,00
<i>Réduction d'impôt mécénat</i>	-1 200,00	-1 980,00	780,00	-39,39
Impôts sur les bénéfices	8 149 126,00	-74 242,00	8 223 368,00	NS
 RESULTAT DE L'EXERCICE	 -18 065 183,91	 -7 830 145,61	 -10 235 038,30	 130,71

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
ACTIVITE	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
VENTES DE MARCHANDISES						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	12 985 766	100,00	13 257 404	99,19	-271 638	-2,05
Production stockée						
Production immobilisée			108 051	0,81	-108 051	-100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
Consommation de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	12 985 766		13 257 404		-271 638	-2,05
MARGE BRUTE GLOBALE	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
Autres achats et charges externes	9 383 613	72,26	8 062 279	60,32	1 321 335	16,39
VALEUR AJOUTÉE	3 602 153	27,74	5 303 176	39,68	-1 701 023	-32,08
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et vers. assimilés	469 242	3,61	419 361	3,14	49 881	11,89
Charges de personnel	7 152 748	55,08	6 586 031	49,28	566 717	8,60
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-4 019 837	-30,96	-1 702 216	-12,74	-2 317 621	136,15
Reprises s/ charges et Transferts	1 430 578	11,02	1 354 618	10,14	75 960	5,61
Autres produits	335 831	2,59	5 599	0,04	330 232	NS
Dot. amortissements et provisions	760 983	5,86	407 027	3,05	353 956	86,96
Autres charges	93 507	0,72	82 520	0,62	10 986	13,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 107 919	-23,93	-831 546	-6,22	-2 276 373	273,75
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	5 849 429	45,04	6 796 084	50,85	-946 655	-13,93
Charges financières	12 763 915	98,29	7 581 880	56,73	5 182 035	68,35
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-10 022 405	-77,18	-1 617 342	-12,10	-8 405 063	519,68
Produits exceptionnels	5 772 851	44,46	3 707 049	27,74	2 065 801	55,73
Charges exceptionnelles	5 666 504	43,64	9 994 095	74,78	-4 327 591	-43,30
Résultat exceptionnel	106 347	0,82	-6 287 046	-47,04	6 393 393	-101,69
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	8 149 126	62,75	-74 242	-0,56	8 223 368	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-18 065 184	-139,12	-7 830 146	-58,58	-10 235 038	130,71

 Sommaire

1. Etats Financiers	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Compte de Résultat (suite)	5
2. Détail du Bilan	6
Détail Bilan Actif	7
Détail Bilan Passif	11
3. Détail du Compte de Résultat	14
Détail du Compte de Résultat	15
Soldes Intermédiaires de Gestion	19

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Activités des sociétés holding

Château de la Fresnaye

49123 LE FRESNE SUR LOIRE

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

4

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Activités des sociétés holding

Château de la Fresnaye

49123 LE FRESNE SUR LOIRE

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

4

Sommaire

Rapport de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
2. Annexe	7
Faits caractéristiques	8
Règles et méthodes comptables	11
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	26
Autres informations	33
3. Détail du Bilan	42
Détail Bilan Actif	43
Détail Bilan Passif	47
4. Détail du Compte de Résultat	50
Détail du Compte de Résultat	51
Soldes Intermédiaires de Gestion	55
5. Documents Fiscaux	56

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels arrêtés par la SAS FINANCIERE DE L'OMBREE pour l'exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	75 506 473
Chiffre d'affaires	12 985 766
Résultat net comptable (Perte)	-31 778 084

A Angers
Le 30 Mars 2018

Pour STREGO

Samuel RONFLE
Expert-Comptable

Régis FORGET
Expert-Comptable



Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 043 379	1 616 707	426 672	335 988
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	95 307	31 556	63 750	67 450
Constructions	648 183	423 486	224 698	343 692
Installations techniques, matériel et outillage industriels	108 365	106 226	2 139	3 111
Autres immobilisations corporelles	1 888 189	1 538 366	349 823	434 439
Immobilisations corporelles en cours	48 493		48 493	305 538
Avances et acomptes	3 036		3 036	3 036
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	51 861 370	26 553 627	25 307 742	29 227 719
Créances rattachées aux participations	36 237 598	142 620	36 094 978	26 926 171
Autres titres immobilisés	36 050	5 749	30 301	25 301
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 461 158	1 207 388	253 770	5 816 992
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	94 431 127	31 625 725	62 805 403	63 489 437
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	118 808		118 808	69 360
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 724 169	773 703	5 950 467	2 354 500
Autres créances	6 140 348		6 140 348	8 250 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	184 503		184 503	8 821
Charges constatées d'avance (3)	306 944		306 944	285 919
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 474 773	773 703	12 701 071	10 969 240
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	107 905 900	32 399 427	75 506 473	74 458 677
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				31 096 086
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 336 464	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	220 053	220 053
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 891 773	16 721 918
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-31 778 084	-7 830 146
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	702 519	682 183
Total I	-10 427 275	11 994 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		6 290
Total II		6 290
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	40 000	40 000
Provisions pour charges	486 465	423 402
Total III	526 465	463 402
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	22 164 153	2 634 981
Autres emprunts obligataires	3 606 317	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 748 185	30 158 236
Emprunts et dettes diverses (3)	27 679 390	21 857 130
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		25 815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 932 152	2 475 228
Dettes fiscales et sociales	1 755 291	1 312 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	295 206	244 949
Autres dettes	226 590	3 131 864
Produits constatés d'avance (1)		27 000
Total IV	85 407 284	61 867 862
Ecart de conversion passif (V)		127 114
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	75 506 473	74 458 677
(1) Dont à plus d'un an (a)	49 059 121	17 291 218
(1) Dont à moins d'un an (a)	36 348 163	44 550 829
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15 983	15 502 266
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

31/12/2017

31/12/2016

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

12 985 766

13 257 404

Chiffre d'affaires net**12 985 766****13 257 404**

Dont à l'exportation

1 642 312

1 686 670

Production stockée

Production immobilisée

108 051

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

1 430 578

1 354 618

Autres produits

335 831

5 599

Total I**14 752 175****14 725 672****Charges d'exploitation (2)**

Achats de marchandises

Variations de stock

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

9 383 613

8 062 279

Impôts, taxes et versements assimilés

469 242

419 361

Salaires et traitements

4 840 619

4 417 219

Charges sociales

2 312 129

2 168 812

Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements

697 920

312 362

- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations

- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations

- Pour risques et charges : dotations aux provisions

63 063

94 665

Autres charges

93 507

82 520

Total II**17 860 093****15 557 218****RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)****-3 107 919****-831 546****Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun****Bénéfice attribué ou perte transférée III****Perte supportée ou bénéfice transféré IV****Produits financiers**

De participation (3)

5 335 184

4 707 859

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)

10 771

Autres intérêts et produits assimilés (3)

Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges

514 245

1 952 543

Différences positives de change

124 911

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total V**5 849 429****6 796 084****Charges financières**

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

11 386 241

6 274 626

Intérêts et charges assimilées (4)

15 129 107

1 183 872

Différences négatives de change

16 231

123 382

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total VI**26 531 579****7 581 880****RESULTAT FINANCIER (V-VI)****-20 682 150****-785 796****RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)****-23 790 068****-1 617 342**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 681 373	55 545
Sur opérations en capital	957 387	3 600 460
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	134 091	51 044
Total produits exceptionnels (VII)	5 772 851	3 707 049
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 916 400	6 593 073
Sur opérations en capital	1 585 149	1 661 020
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	164 954	1 740 003
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 666 504	9 994 095
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	106 347	-6 287 046
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	8 094 363	-74 242
Total des produits (I+III+V+VII)	26 374 455	25 228 805
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	58 152 539	33 058 951
BENEFICE OU PERTE	-31 778 084	-7 830 146

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	186 175	199 631
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 335 184	4 707 859
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	307 919	354 523

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les capitaux propres de notre société sont devenus inférieurs à la moitié du montant du capital social à compter de l'exercice 2017.

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 Juillet 2017, la société a conclu une convention de Fiducie sureté-gestion, avec notamment, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" (Constituant) et la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie de remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

Convention de Fiducie

Date de conclusion de la Fiducie : 28 Juillet 2017

Identité du Constituant : FINANCIERE DE L'OMBREE

Identité du bénéficiaire : SOLUTIONS FIDUCIE

Objet de la Fiducie**1) La Fiducie constituée aux termes de la Convention de Fiducie (la "Fiducie") a pour objet :**

- La garantie et sûreté du remboursement des créances garanties, conformément aux dispositions des articles 2011 à 2030 et 2372-1 à 2372-5 du Code Civil.
- La gestion des actifs fiduciaires, en ce inclus notamment la gestion des fruits et produits générés par les titres transférés dans le patrimoine fiduciaire conformément aux stipulations de l'Article 14, le recouvrement et la gestion des sommes dues au titre de la créance de dividendes Chine conformément aux stipulations de l'Article 14, et le recouvrement et la gestion des sommes dues au titre des créances de comptes-courants.
- Le recouvrement et la gestion des sommes dues au titre de la créance de prix de vente des titres d'Eolane China Ltd à travers l'exercice de l'option d'achat portant sur lesdits titres et la mise en oeuvre dans l'intérêt commun du constituant et des bénéficiaires du processus de cession desdits titres.
- La mise en oeuvre dans l'intérêt commun du constituant et des bénéficiaires du processus de cession des titres et des créances de comptes-courants dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de dénouement.
- L'affectation du produit net de réalisation de la Fiducie aux fins d'apurement des créances garanties.

2) La Fiducie créée au titre de la présente Convention de Fiducie est constituée par le transfert en pleine propriété des titres, des créances de comptes-courants, de la créance de prix de vente des titres d'Eolane China Ltd, de la créance de dividendes Chine, par le constituant au Fiduciaire, qui les détiendra, dans le patrimoine Fiduciaire, au profit des bénéficiaires qui l'acceptent, étant précisé que la promesse de vente des titres d'Eolane China Ltd, sur laquelle la créance de prix de vente desdits titres est fondée, fera partie intégrante de la Convention de Fiducie.

 Faits caractéristiques**Durée de la Convention de Fiducie**

1) La Convention de la Fiducie demeure en vigueur en toutes ses stipulations jusqu'à la survenance du premier de l'un des événements indiqués ci-après :

- Le remboursement complet et définitif des créances garanties, attesté par les bénéficiaires
- La réalisation de la Fiducie et la fin des opérations de répartition du produit du net de réalisation de la Fiducie, conformément aux stipulations de l'Article 18
- La renonciation de l'ensemble des bénéficiaires à la Fiducie par écrit
- Au plus tard 99 ans après la date de signature de la Convention de Fiducie.

2) Lorsque les créances garanties auront été entièrement et définitivement remboursées, ce que les bénéficiaires devront avoir notifié au Fiduciaire dans un délai de cinq (5) jours à compter dudit remboursement définitif, et sous réserve du paiement préalable des sommes dues au Fiduciaire au titre de l'Article 9, le Fiduciaire restituera sans stipulation de prix la propriété des titres, des créances de comptes-courants, de la créance de prix de vente des titres d'Eolane China et de la créance de dividendes Chine au constituant, et procédera à toutes formalités qui seraient nécessaires à cet effet, à l'identique de celles réalisées lors de la constitution de la Fiducie, conformément aux stipulations de l'Article 4.

Transfert des actifs Fiduciaires

Pour sûreté et garantie du remboursement des créances garanties, le constituant transfère, à la date de la Convention de Fiducie, la pleine propriété des titres et des fruits et produits y afférents, des créances de comptes-courants au Fiduciaire (en ce inclus les intérêts, frais et accessoires), de la créance de prix de vente des titres d'Eolane China Ltd et de la créance de dividendes Chine.

Nature des actifs et passifs transférés à la Fiducie**Titres de participations :**

Se référer à la page jointe en annexe n° 10.

Créances rattachées à des participations :

Se référer à la page jointe en annexe n° 10.

Modalités d'évaluation retenues lors du transfert

La valeur des différents titres et créances transférés à la Fiducie correspond aux soldes des comptes figurant dans la société FINANCIERE DE L'OMBREE le jour de la conclusion de la Fiducie.

Prise en compte du résultat de la Fiducie

La prise en compte de la perte de la Fiducie au 31 Décembre 2017 dans la valorisation des droits et obligations du constituant se traduit par une réévaluation à la baisse des créances rattachées aux participations pour un montant de 13 767 663 euros. La contrepartie est comptabilisée en charges financières.

Faits caractéristiques

Nature des actifs et passifs transférés à la Fiducie

Titres de participations

Classement comptable	Filiales	Valeur brute au 28/07/2017	Provision au 31/12/2016	Valeur nette	Mali technique	Valeur actif
261100	EOLANE COMBREE	2 265 166,56	-	2 265 166,56		2 265 166,56
261129	EOLANE DOUARNENEZ	1 218 370,00	-	1 218 370,00		1 218 370,00
261132	EOLANE DOUARNENEZ (frais acquisition)	34 768,87	-	34 768,87		34 768,87
261118	EOLANE NEUILLY EN THELLE	467 854,38	-	467 854,38	887 746,00	1 355 600,38
261116	EOLANE SAINT AGREVE	2 897 504,53	-	2 897 504,53	1 001 208,00	3 898 712,53
261126	EOLANE TALLINN	5 000 000,00	-	5 000 000,00		5 000 000,00
261131	EOLANE TALLINN (frais acquisition)	83 193,87	-	83 193,87		83 193,87
261120	EOLANE VALENCE	602 729,00	-	602 729,00	3 217 059,00	3 819 788,00
261121	EOLANE VALENCE (frais acquisition)	50 267,00	-	50 267,00		50 267,00
261910	SCI LES JUSTICES	399 900,00	-	399 900,00		399 900,00
		13 019 754,21	-	13 019 754,21	5 106 013,00	18 125 767,21

Créances rattachées à des participations

Classement comptable	Filiales	Créances (+) rattachées au 28/07/2017 (Valeur nette)	Intérêts courus calculés au 28/07/2017	Créances de prêt au 28/07/2017
267100	EOLANE COMBREE			4 500 000,00
267128	EOLANE DOUARNENEZ	4 660 171,95	39 357,92	1 500 000,00
267123	EOLANE NEUILLY EN THELLE	1 081 035,99	19 693,44	3 500 000,00
267121	EOLANE SAINT AGREVE			1 000 000,00
267342	EOLANE VALENCE			1 500 000,00
267108	SCI LES JUSTICES	431 618,00	4 942,40	
267170	EOLANE LES ULIS	726 189,01	6 668,22	1 000 000,00
267118	EOLANE VAILHAUQUES	2 893 659,05	35 759,08	1 000 000,00
267103	EOLANE ANGERS	3 767 353,04	44 481,36	1 000 000,00
267133	EOLANE CAEN	16 146,07	1 480,94	200 000,00
267139	EOLANE ENGINEERING	1 202 571,91	7 931,83	200 000,00
267100	EOLANE MONTCEAU		4 988,00	2 000 000,00
267137	NANOLANE	1 791 136,13	16 072,54	100 000,00
267124	EOLANE ARGENTEUIL (1)	-	-	
267129	EOLANE SYSCOM	1 208 339,65	13 836,68	
267110	EOLANE MAROC	1 969 723,72	21 768,35	
267150	EOLANE RONCQ	3 702 048,40	49 917,00	1 000 000,00
		23 449 992,92	253 561,32	18 500 000,00

(1) La créance EOLANE ARGENTEUIL s'élevait, au 28 Juillet 2017, à 4 302 534.74 Euros.
Celle-ci étant provisionnée à 100 %, le montant « apporté à la Fiducie » est nul.

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS FINANCIERE DE L'OMBREE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 75 506 473 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de - 31 778 084 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 04 Novembre 2016, modifie le règlement n° 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Note sur la continuité d'exploitation

Au cours de l'exercice 2017, la structure actionnariale de FDO a évolué. Désormais, FDO dispose d'un actionnaire unique dans lequel sont regroupés l'ensemble des actionnaires de FDO.

Les comptes ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments exposés ci-dessous :

- La mise en œuvre du plan cap2020 prévue lors de l'arrivée du fonds Hivest au capital du groupe, c'est-à-dire :
 - * La fermeture de 2 sites de productions. A ce stade, les homologations des PSE ont été obtenues et les transferts de clients vers les autres sites de production du groupe sont en cours.
 - * La recherche d'un repreneur au sujet d'un 3ème site de production.
 - * La spécialisation de toutes les unités de productions, Combrée et Saint Agrevé se focalisant sur la production de cartes ; les autres sites se concentrant sur l'intégration.
 - * Le site des Ullis devient une entité qui se concentre sur la vente de services.
 - * La mise en place, depuis tout début janvier 2018, d'une nouvelle organisation en BU par marché et client.
 - * Une focalisation renforcée sur la gestion du portefeuille clients et produits.
 - * Un meilleur alignement de la supply chain, des plans de productions et des besoins clients.
- L'objectif poursuivi est la rationalisation des stocks et du BFR.
- * Le financement des stocks de sécurité par les clients.

Des progrès notables ont été enregistrés sur l'ensemble de ces points au cours du premier quadrimestre 2018.

 Règles et méthodes comptables**Note sur la continuité d'exploitation (suite)**

- La cession d'actifs non stratégiques pour l'entreprise afin de renforcer les capacités financières du groupe.
Des activités en pertes sont arrêtées (photovoltaïque), des activités annexes sont cédées, et une partie des actifs immobiliers sont en cours de cession.
- Les filiales étrangères poursuivent leurs croissances à un rythme raisonnable.

Tout le groupe est concentré sur le plan de transformation encours qui permettra à son issue en 2020 de transformer profondément le groupe Eolane.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 25 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations acquises avant le 1er janvier 2014 dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 436 706	606 673		2 043 379
Immobilisations incorporelles	1 436 706	606 673		2 043 379
- Terrains	95 307			95 307
- Constructions sur sol propre	246 736			246 736
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	401 448			401 448
- Installations techn., matériel et outillage industriels	108 365			108 365
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	379 000			379 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 446 441	62 747		1 509 188
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	384 107	48 493	384 107	48 493
- Avances et acomptes	3 036			3 036
Immobilisations corporelles	3 064 439	111 239	384 107	2 791 572
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	76 148 439	13 050 119	1 099 589	88 098 968
- Autres titres immobilisés	31 050	5 000		36 050
- Prêts et autres immobilisations financières	7 023 998		5 562 840	1 461 158
Immobilisations financières	83 203 487	13 055 119	6 662 429	89 596 176
ACTIF IMMOBILISE	87 704 633	13 773 031	7 046 536	94 431 127

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	606 673	111 239	13 055 119	13 773 031
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	606 673	111 239	13 055 119	13 773 031
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		384 107	5 106 013	5 490 120
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 556 416	1 556 416
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		384 107	6 662 429	7 046 536

Notes sur le bilan

Immobilisations financières**Mali de fusion**

Le mali technique, issu de la fusion des sociétés "Network Concept Finances" (NCF) et la "Financière de l'Ombree", s'élève à 6 408 559 Euros.

Ce mali est affecté comme il est prévu aux différents actifs dotés de plus-values latentes selon le détail ci-après :

Actifs figurant dans les comptes de l'absorbée

Ensemble immobilier

Valeur comptable : 77 227 €

Valeur réelle : 400 000 €

PV latente brute : 322 773 €

PV latente nette d'impôt : 215 182 €

Affectation du mali : 108 714 €

Titres Eolane St Agrève (titres transférés dans la Fiducie le 28/07/2017)

Valeur comptable : 2 735 504 €

Valeur réelle : 4 717 220 €

PV latente brute : 1 981 716 €

Pv latente nette d'impôt : 1 981 716 €

Affectation du mali : 1 001 208 €

Titres Eolane Neuilly en Thelle (titres transférés dans la Fiducie le 28/07/2017)

Valeur comptable : 436 954 €

Valeur réelle : 2 194 092 €

PV latente brute : 1 757 138 €

Pv latente nette d'impôt : 1 757 138 €

Affectation du mali : 887 746 €

Titres Eolane Valence (titres transférés dans la Fiducie le 28/07/2017)

Valeur comptable : 550 267 €

Valeur réelle : 6 917 873 €

PV latente brute : 6 367 606 €

Pv latente nette d'impôt : 6 367 606 €

Affectation du mali : 3 217 059 €

Titres Eolane Argenteuil

Valeur comptable : 608 006 €

Valeur réelle : 2 970 987 €

PV latente brute : 2 362 981 €

Pv latente nette d'impôt : 2 362 981 €

Affectation du mali : 1 193 832 €

Totaux

Valeur comptable : 4 407 958 €

Valeur réelle : 17 200 172 €

PV latente brute : 12 792 214 €

Pv latente nette d'impôt : 12 684 623 €

Affectation du mali : 6 408 559 €

Notes sur le bilan

Immobilisations financières (suite)

A la clôture de l'exercice 2013, une dépréciation de ce mali a été constatée en charge exceptionnelle pour un montant de 1 193 832 €uros (Eolane Argenteuil).

A la clôture de l'exercice 2017, le mali technique net s'élève à 0 € (hors malis transférés à la Fiducie).

A la clôture de l'exercice 2017, une dépréciation du mali sur l'ensemble immobilisé a été constaté pour un montant de 89 096 €uros.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS EOLANE LES ULIS	1 294	-1 047	100,00	1 760	1 760			12 776	-2 165	
EOLANE BANGALORE			100,00	2 668						
SYSCOM ELECTRONIC GMBH	1 025	-785	100,00	3 221	1			5 113	-345	
EOLANE SOURCING HONG KONG			100,00						-1	
SASU EOLANE ENGINEERING	11	-856	100,00	254				2 180	-861	
EOLANE CHINA (ex technology)	2 851	11 719	100,00	2 736	2 736			46 237	3 704	3 600
EOLANE MAROC - BERRECHID	1 270	-1 769	100,00	1 276	167			5 814	-838	
SAS EOLANE ANGERS	1 550	-1 872	100,00	3 291	2 504			23 126	-1 343	
SAS EOLANE RONCQ	2 062	-8 338	100,00	6 562				22 009	-7 476	
SAS EOLANE MONTCEAU	5 000	-4 349	100,00	9 184				16 628	-1 989	
SAS EOLANE ARGENTEUIL	460	-4 782	100,00	608					-72	
SAS CITE DE L'OBJET CONNECTE	1 596	-1 756	53,30	824				828	-874	
SAS EOLANE CAEN	250	-165	100,00	509	14			1 301	-149	
SAS EOLANE VAILHAUQUES	300	-2 812	100,00	692				13 024	-2 676	
EURL DIRLANE	50	-291	100,00	50				1 391	-319	
SAS NANOLANE	100	-1 115	100,00	100				101	-1 069	

- Participations
(détenues entre 10 et 50 %)

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX
SUR LES AUTRES TITRES**

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations acquises avant le 1er Janvier 2014 dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 48 493 Euros.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 100 718	515 989		1 616 707
Immobilisations incorporelles	1 100 718	515 989		1 616 707
- Terrains	27 857	3 699		31 556
- Constructions sur sol propre	119 197	14 409		133 606
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	185 295	15 489		200 784
- Installation techn., matériel et outillage industriels	105 255	971		106 226
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	253 057	18 083		271 140
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 137 947	129 280		1 267 226
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 828 606	181 932		2 010 538
ACTIF IMMOBILISE	2 929 324	697 920		3 627 245

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 870 218 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	36 237 598		36 237 598
Prêts			
Autres	1 461 158		1 461 158
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 724 169	6 724 169	
Autres	6 140 348	6 140 348	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	306 944	306 944	
Total	50 870 218	13 171 462	37 698 756

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	1 674 083
Autres immobilisations financières	11 145
Créances clients et comptes rattachés	2 682 508
Autres créances	327 436
Disponibilités	
Total	4 695 172

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	78 568	89 096	78 568	89 096
Immobilisations financières	21 207 303	7 216 325	514 245	27 909 384
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	773 703			773 703
Total	22 059 574	7 305 421	592 813	28 772 183

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières	11 386 241	514 245
Exceptionnelles	89 096	78 568

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 11 336 464 euros décomposé en 708 569 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	125 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice	583 569	16,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	708 569	16,00

4

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-7 830 146
Prélèvements sur les réserves	7 830 146
Total des origines	
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	2 000 000		9 336 464		11 336 464
Primes d'émission	220 053				220 053
Réserve légale	200 000				200 000
Réserves générales	16 721 918	-7 830 146			8 891 773
Résultat de l'exercice	-7 830 146	7 830 146	-31 778 084		-31 778 084
Provisions réglementées	682 183		75 858	55 523	702 519
Total Capitaux Propres	11 994 009		-22 365 762	55 523	-10 427 275

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	682 183	75 858	55 523	702 519
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	682 183	75 858	55 523	702 519
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		75 858	55 523	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	40 000				40 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	423 402	63 063			486 465
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	463 402	63 063			526 465
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		63 063			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 85 407 284 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	22 164 153			22 164 153
Autres emprunts obligataires	3 606 317		3 606 317	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	15 983	15 983		
- à plus de 1 an à l'origine	24 732 203	1 443 818	16 925 984	6 362 400
Emprunts et dettes financières divers	14 513 047	14 512 780		267
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	4 932 152	4 932 152		
Dettes fiscales et sociales	1 755 291	1 755 291		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	295 206	295 206		
Autres dettes	13 392 933	13 392 933		
Produits constatés d'avance				
Total	85 407 284	36 348 163	20 532 301	28 526 820

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés sur l'exercice
Emprunts et dettes contractés auprès des associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles	25 576 301		
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	24 623 921		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	50 200 222		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	194 169
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	122 883
Emprunts et dettes financières divers	118 208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 060 798
Dettes fiscales et sociales	807 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	3 303 358

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	306 944
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	306 944

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	11 080 845	1 600 605	12 681 450
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	262 609	41 707	304 316
TOTAL	11 343 454	1 642 312	12 985 766

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaires aux comptes Titulaires**

Honoraire de certification des comptes : 36 000 euros

Honoraire des autres services : 18 531 euros

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	5 335 184	4 707 859
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		10 771
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	514 245	1 952 543
Différences positives de change		124 911
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 849 429	6 796 084
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 386 241	6 274 626
Intérêts et charges assimilées	15 129 107	1 183 872
Différences négatives de change	16 231	123 382
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	26 531 579	7 581 880
Résultat financier	-20 682 150	-785 796

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Nature	Exploitation	Financier
	<i>Transf.charges exploitation</i>	1 089 227	
	<i>Avantages en nature</i>	83 852	
	<i>Transf.charges personnel</i>	257 498	
	Transfert de charges d'exploitation	1 430 578	
	Total	1 430 578	

Parties liées

Aucune information complémentaire à ajouter par le fait qu'il n'existe que des transactions hors champ, à savoir entre filiales détenues à 100 % ou entre sociétés soeurs détenues en totalité par la société mère.

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 681 373	55 545
Produits exceptionnels sur opérations en capital	957 387	3 600 460
Reprises sur provisions et transferts de charge	134 091	51 044
Total des produits exceptionnels	5 772 851	3 707 049
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 916 400	6 593 073
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 585 149	1 661 020
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	164 954	1 740 003
Total des charges exceptionnelles	5 666 504	9 994 095
Résultat exceptionnel	106 347	-6 287 046

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	1 662	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 295	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	244 960	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 099 575	
Amortissements dérogatoires	75 858	55 523
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		61 531
Produits des cessions d'éléments d'actif		957 387
Honoraires de closing	3 323 372	
Frais bancaires sur restructuration	343 110	
Pour solde caution OSEO	485 575	
Gains sur abandons emprunts		2 360 600
Refacturation frais de closing		2 208 742
Remboursement assurance		50 499
Dépréciation mali technique sur construction	89 096	
Reprise provision sur immob en cours		78 568
TOTAL	5 666 504	5 772 851

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-23 909 879	7 876 030	-31 785 909
+ Résultat exceptionnel	106 347	98 522	7 825
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-23 803 532	7 974 552	-31 778 084

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	702 519
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	702 519
--	----------------

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	63 063
Liés à d'autres éléments	
Provision indemnités de retraite	486 465
Déficits reportables de l'ensemble du groupe	46 166 604

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	46 716 132
---	-------------------

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Estimation du montant de la créance future d'impôt	15 337 871
---	-------------------

Base = (A - B - C - D)

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société SAS FINANCIERE DE L'OMBREE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE DE L'OMBREE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

I - Durée d'application de l'option

L'option a été formulée avec effet du 1er janvier 1999 pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

II - Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble*Méthode de réallocation des déficits :*

La société mère crédite immédiatement la filiale déficitaire de l'économie qu'elle réalise en utilisant tout ou partie de son déficit, la filiale déterminant au cours des exercices ultérieurs sa charge d'impôt sans tenir compte des déficits déjà utilisés par la société mère.

III - Informations relatives à l'impôt comptabilisé

Impôt comptabilisé : 7 974 552 euros sous déduction du CICE de 119 811 euros

Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale : - 121 011 euros, dont CICE de 119 811 euros

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale s'élève à un montant de 8 095 563 euros.

IV - Détail du poste "Impôt sur les bénéfices"

Intégration fiscale "charges" : 8 095 563 euros

Réduction Mécénat : - 1 200 euros

V- Liste des sociétés intégrées dans le groupe

Société : **SAS EOLANE COMBREE**

Siège social : Val d'Ombree - 49250 Combrée

Société : **SAS EOLANE ANGERS**

Siège social : 8 Boulevard d'Etriché - 49000 Angers

Société : **SAS EOLANE RONCQ**

Siège social : Parc du Lion - 59435 Roncq

Société : **SAS EOLANE MONTCEAU**

Siège social : ZA Sainte Elisabeth - 71300 Montceau les Mines

Notes sur le compte de résultat

V- Liste des sociétés intégrées dans le groupe

Société : **SAS EOLANE CAEN**

Siège social : 2 Rue Jean Perrin - 14460 Colombelles

Société : **SAS EOLANE LES ULIS / SAINTE SAVINE**

Siège social : 29 Avenue de la Baltique - 91140 Villebon sur Yvette

Société : **SAS EOLANE SAINT AGREVE**

Siège social : ZA de Racles - 07320 Saint Agreve

Société : **SAS EOLANE VALENCE**

Siège social : 1 Rue Gilles de Roberval - 26000 Valence

Société : **SAS EOLANE NEUILLY-EN-THELLE**

Siège social : 3 Rue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle

Société : **SAS EOLANE ARGENTEUIL**

Siège social : 145 Rue de la République - 95100 Argenteuil

Société : **SARL DIRLANE**

Siège social : Château de la Fresnay - 49123 Ingrandes Le Fresne sur Loire

Société : **SAS EOLANE VAILHAUQUES**

Siège social : ZI de Bel Air - 34750 Vailhauques

Société : **SAS EOLANE DOUARNENEZ**

Siège social : 40 Route de Lannugat - 29100 Douarnenez

Société : **SAS NANOLANE**

Siège social : 10 Rue Xavier Bichat - 72000 Le Mans

Société : **SAS EOLANE ENGINEERING**

Siège social : Château de la Fresnay - 49123 Ingrandes Le Fresne sur Loire

VI - Identité de la société tête de groupe

Société : **SAS FINANCIERE DE L'OMBREE**

Siège social : Château de la Fresnay - 49123 Ingrandes-Le Fresne sur Loire

VII - Comptes consolidés

La société SAS FINANCIERE DE L'OMBREE, sise Château de la Fresnay - 49123 Ingrandes Le Fresne sur Loire, établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société FINANCIERE DE L'OMBREE sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale.

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière du groupe, n'est connu à la date d'arrêté des comptes.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 89 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
--	----------------------	--------------------------------

Cadres	47	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	42	
Ouvriers		
Total	89	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : **FINANCIERE DE L'OMBREE**

Forme : **SAS**

SIREN : 413 101 957

Au capital de : **11 336 464 euros**

Adresse du siège social :

Château de la Fresnay

49123 INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE

Autres informations

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	259 263
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres de participation (Valeur à l'origine)	15 650 000
Autres engagements donnés	15 650 000
Total	15 909 263
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissements de second rang

Préalablement au transfert des titres nantis dans le Patrimoine Fiduciaire, le Constituant a constitué, conformément aux nantissements actuels, un nantissement de second rang sur les titres nantis au profit des créanciers bancaires nantis pour couvrir l'extension de la maturité du Crédit Sénior 1 et du Crédit Sénior 2 aux termes de l'accord de restructuration ; étant précisé que les nantissements actuels et les nantissements de second rang seront maintenus pendant la durée de la convention de Fiducie nonobstant le transfert des titres nantis en application de celle-ci.

Les titres nantis concernent les sociétés suivantes :

- EOLANE SAINT AGREVE,
- EOLANE NEUILLY EN THELLE,
- EOLANE VALENCE,
- EOLANE DOUARNENEZ,
- EOLANE COMBREE.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				327 901	327 901
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				50 159	50 159
Amortissements				50 159	50 159
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				68 638	68 638
Redevances payées				68 638	68 638
A un an au plus				122 484	122 484
A plus d'un an et cinq ans au plus				136 779	136 779
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				259 263	259 263
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				68 639	68 639

Autres informations

Engagements réciproques

Abandons de créances conditionnelles résiduelles : 15 759 000 euros.

Abandon de créances avec Eolane Montceau

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2010, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MONTCEAU pour un montant de 1 200 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2011 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2011, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MONTCEAU pour un montant de 1 500 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2012 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2014, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MONTCEAU pour un montant de 1 000 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2015 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2015, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MONTCEAU pour un montant de 1 700 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2016 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2016, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MONTCEAU pour un montant de 1 600 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2017 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

Abandon de créances avec Eolane Maroc

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2010, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MAROC pour un montant de 200 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2011 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2011, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MAROC pour un montant de 200 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2012 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2012, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MAROC pour un montant de 30 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2013 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2016, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE MAROC pour un montant de 600 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1^{er} janvier 2017 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.



Autres informations

Abandon de créances avec Eolane Roncq

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2011, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE RONCQ pour un montant de 1 800 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2012 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.

Abandon de créances avec Eolane Vailhauques

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2011, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE VAILHAUQUES pour un montant de 1 000 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2012 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.

Si la condition se réalise dans le délai ci-dessus prévu, à la clôture de chaque exercice de réalisation de la condition résolutoire susmentionnée, la société "Eolane Vailhauques" réinscrira dans ses livres au crédit de la société "Financière de l'Ombree" une somme représentant 34 % du montant des créances abandonnées par cette dernière, jusqu'à due concurrence de la somme de UN MILLION D'EUROS (1.000.000 €), correspondant à la créance ayant fait l'objet de l'abandon de créance susvisé.

Un produit exceptionnel de TROIS CENT QUARANTE MILLE EUROS (340.000) € a été constaté en 2012 au titre du retour à meilleure fortune de la créance conditionnelle d'UN MILLION D'EUROS (1.000.000 €).

Un produit exceptionnel de TROIS CENT QUARANTE MILLE EUROS (340.000) € a été constaté en 2013 au titre du retour à meilleure fortune de la créance conditionnelle d'UN MILLION D'EUROS (1.000.000 €).

L'engagement restant s'élève donc à TROIS CENT VINGT MILLE (320.000) € au 31.12.2014.

A compter du 31 Décembre 2014, la meilleure fortune s'entend de la réalisation par la société "EOLANE VAILHAUQUES" d'un bénéfice net comptable après impôts à la clôture d'un exercice social.

Dans le délai de SEPT (7) ans à compter du 31 Décembre 2014, la réalisation de la condition résolutoire susvisée, à la clôture d'un exercice social, opérera révocation de l'abandon de créances et rétablissement du solde des créances abandonnées dans les écritures de la société "EOLANE VAILHAUQUES", dans la limite de CINQUANTE POUR CENT (50 %) du bénéfice net comptable après impôts réalisé par la société "EOLANE VAILHAUQUES" au titre de l'exercice concerné.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2015, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE VAILHAUQUES pour un montant de 400 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2016 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2016, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE VAILHAUQUES pour un montant de 700 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2017 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à une fois et demie le capital social.

Autres informations

Abandon de créance avec Eolane Caen

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2014, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE CAEN pour un montant de 200 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2015 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2015, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE CAEN pour un montant de 189 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2016 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2016, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE CAEN pour un montant de 300 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2017 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

Abandon de créance avec Nanolane

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2014, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE NANOLANE pour un montant de 200 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2015 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2015, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE NANOLANE pour un montant de 320 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2016 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2016, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE NANOLANE pour un montant de 250 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2017 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

Autres informations

Abandon de créance avec Eolane Engineering

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2014, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE BENGAL pour un montant de 400 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2015 et dans un délai de 10 ans à la double condition suivante :

- * constatation d'un bénéfice net comptable après impôts à la clôture d'un exercice social,
- * reconstitution par la société filiale de ses capitaux propres à concurrence d'un montant au moins égal à dix fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2015, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE BENGAL pour un montant de 250 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2016 et dans un délai de 10 ans à la double condition suivante :

- * constatation d'un bénéfice net comptable après impôts à la clôture d'un exercice social,
- * reconstitution par la société filiale de ses capitaux propres à concurrence d'un montant au moins égal à dix fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2016, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE ENGINEERING pour un montant de 200 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2017 et dans un délai de 10 ans à la double condition suivante :

- * constatation d'un bénéfice net comptable après impôts à la clôture d'un exercice social,
- * reconstitution par la société filiale de ses capitaux propres à concurrence d'un montant au moins égal à dix fois le capital social.

Abandon de créance avec Eolane Angers

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2015, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE ANGERS pour un montant de 250 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2016 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2016, un abandon de créances a été consenti à la société EOLANE ANGERS pour un montant de 1 700 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera considéré comme établi à compter du 1er janvier 2017 et dans un délai de 10 ans à concurrence d'un montant au moins égal à deux fois le capital social.

Autres informations

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.86 %
- Taux de croissance des salaires : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans - 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2015

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 486 465 €

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 486 465 €

L'âge réel de départ en retraite constaté est situé dans une tranche de 60 à 62 ans au regard des conditions économiques actuelles. Afin d'exposer une sensibilité des hypothèses actuarielles retenues, des simulations complémentaires ont été réalisées et donnent les montants d'engagements suivants :

Sensibilité au taux d'actualisation

Toutes autres hypothèses égales par ailleurs, en modifiant le taux d'actualisation afin de retenir le taux IBOXX au 31 Décembre 2017 de 1.30 %, le montant des engagements de retraite s'élèverait à un montant de 541 010 €.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) perçu en 2017 au titre des salaires de l'année civile 2016 s'est élevé à un montant de 96 025 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 117 772 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

4

Détail du Bilan

Détail Bilan Actif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Concessions & droits sim.	2 043 379,17	1 436 706,24
Amortissements logiciels	-1 616 706,72	-1 100 717,81
Immobilisations incorporelles	426 672,45	335 988,43
Terrains	14 427,01	14 427,01
Agencements, aménagements	80 879,50	80 879,50
Construction	138 022,00	138 022,00
Construction mali de fusion	108 713,60	108 713,60
Installations générales	360 091,09	360 091,09
Agencements const s/ sol d'autrui	41 356,60	41 356,60
Installations techniques	108 365,34	108 365,34
Installat. générales div.	379 000,43	379 000,43
Mat.bureau & mat.informat	1 299 002,60	1 236 255,82
Mobilier	210 185,59	210 185,59
Immobilisations en cours	48 492,50	384 106,66
Avances,acomptes versés	3 035,73	3 035,73
Amort.agencements,aménag.	-31 556,24	-27 857,00
Amort. des constructions	-113 988,54	-109 387,81
Amort mali fusion constructions	-19 617,50	-9 808,75
Amortis. agencements constructions	-159 427,00	-144 271,14
Amortis. agencements constructions	-41 356,60	-41 023,45
Amort.installations tech.	-106 226,04	-105 254,84
Amortissements agencement	-271 139,77	-253 056,78
Amort. mat. de bureau	-1 087 960,36	-965 185,07
Amort. mobilier bureau	-179 265,76	-172 761,45
Prov.dépréc.mali fusion constructio	-89 096,10	
Provis. dépréc. immob.corpor. cours		-78 568,40
Immobilisations corporelles	691 938,08	1 157 264,68
Titres part. Eolane Caen	508 642,00	508 642,00
Titres part. Eolane Combrée		1 524 078,56
Titres part. Eolane China	2 735 770,41	2 294 230,32
Titres part. Eolane St Agreve		2 735 504,53
Titres part. Eolane Neuilly-En-Thel		436 954,38
Titres part. Eolane Argenteuil	608 006,00	608 006,00
Titres part. Eolane Valence		500 000,00
Frais s/acq.titres Eolane Valence		50 267,00
Titres part. Eolane Vailhauques	613 195,50	613 195,50
Fr.s/acq.titres Eolane Vailhauques	79 212,06	79 212,06
Titres part. Eolane Tallinn		5 000 000,00
Frais acq. titres Eolane Tallinn		83 193,87
Titres part. Eolane Supply Chain Ma		403 168,59
Titres part. Eolane Douarnenez		1 000 000,00
Frais acq. titres Eolane Douarnenez		34 768,87
Titres part. Cité Objet Connecté	824 000,00	824 000,00
Titres part. Eolane Bangalore	2 503 000,00	2 503 000,00
Frais d'acq titres Eolane Bangalore	165 381,78	165 381,78
Titres part. Nanolane	100 000,00	100 000,00
Titres Dirlane	50 000,00	50 000,00
Titres part. Eolane Angers	3 290 810,26	2 740 442,26
Titres part. Eolane Epierre-Meylan		681 175,90
Titres part. Eolane Roncq	6 562 099,00	6 500 000,00
Titres part. Eolane Montceau	9 184 330,00	9 184 330,00
Titres part. Eolane Maroc	1 276 141,09	1 276 141,09

Détail Bilan Actif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Parts soc. Sci Epierre		15 244,90
Titres part. Eolane Sourcing	1,00	1,00
Part.soc SCI les justices		399 900,00
Titres part. Eolane Les Ulis/Ste Sa	1 713 502,00	1 220 002,00
Frais s/acq.titres Eolane Les Ulis	46 800,00	46 800,00
Titres part.Eolane Engineering	225 000,00	225 000,00
Frais acq.titres Eolane Engineering	28 944,00	28 944,00
Titres part.Eolane Syscom	3 000 000,00	3 000 000,00
Frais acq.titres Eolane Syscom	220 767,44	220 767,44
Titres en Fiducie	18 125 767,21	
Créances ratt. part Eolane Montceau		484 805,95
Créances ratt. part. Eolane Angers	593 969,79	3 783 271,10
Créances ratt.à des part.Dirlane	166 505,89	132 700,60
Prêt Eolane Maroc	200 000,00	
Créances/part. Sci Justices		422 241,16
Créance ratt part Eolane Vailhauque	72 271,54	3 241 206,65
Créance Eolane Neuilly en Thelle	158 626,90	1 626 100,40
Créances ratt. part. Argenteuil	10 001,00	4 177 907,37
Créances ratt. part. Assiopoie		2 660,08
Créance ratt. part. Eolane Douarnen	233 272,19	2 932 709,55
Créances ratt. part. Eolane Berlin		1 184 810,56
Créance/parti.Sci Epierre		27 062,66
Créances ratt. part. Eolane Caen		154 881,77
Créances ratt part Kapitalrucklage	4 000 000,00	4 000 000,00
Créance ratt.part.Eolane Engineerin	110 000,00	521 727,12
Créance ratt.part.Nanolane	236 006,70	1 387 702,79
Créance ratt.part.Cité Objet Connec	70,42	69,04
Créances ratt part. Eolane Roncq	29 277,74	4 552 516,03
Créances/part. SGR	185 002,56	151 757,50
Prêt Eolane Maroc 210 K€		1 590 525,64
Créances rattachées en Fiducie	28 568 510,20	
Prêt NC2		51 694,72
Créance part Eolane Maroc dû client		79 198,08
Intérêts courus		516 454,49
Créance rat part (solution fiducie)	1 600 000,00	
Int.courus s/filiales étrangères	74 083,34	74 083,34
Titres immob. (dir propr)	36 050,02	31 050,02
Dépôts et cautionnements	248 557,93	710 979,07
Créances/titres immobilis	7 623,00	7 623,00
Intérêts courus	5 212,66	
Rémunérat.créance Kalgat	5 932,38	5 551,22
Mali fusion actifs financiers	1 193 832,00	6 299 845,00
Prov.dépréc.titres partic	-26 553 627,35	-15 824 632,79
Provis. dépréc. cr.ratt.stés part.	-142 620,37	-4 169 915,37
Prov.dépréc.titres immob.	-5 748,78	-5 748,78
Autres créances/immobilis	-13 555,52	-13 174,36
Prov.dép.mali affecté actifs finan.	-1 193 832,00	-1 193 832,00
Immobilisations financières	61 686 791,99	61 996 183,66
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	62 805 402,52	63 489 436,77
Fournisseurs avances	118 808,20	69 360,40
Avances et acomptes versés	118 808,20	69 360,40
Clients	3 267 959,15	2 264 519,17

Détail Bilan Actif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
<i>Clients douteux</i>	773 702,56	773 702,56
<i>Clients factures à étab.</i>	2 682 507,71	89 980,96
<i>Provision dépréc.comptes</i>	-773 702,56	-773 702,56
Clients	5 950 466,86	2 354 500,13
<i>Frns Avoir à recevoir</i>	296 761,00	146 842,32
<i>Personnel rémunératodues</i>	12 519,65	
<i>Comités d'entreprise</i>	238,22	1 595,00
<i>Personnel avance prêt</i>	15 700,00	16 600,00
<i>Novalis mutuelle</i>		2 065,57
<i>Org. sociaux - produits à recevoir</i>		305,40
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	5 037 127,20	4 267 298,00
<i>Tva déductible s/ abs</i>	871,75	
<i>Tva s/ abs encaissements</i>	290 753,10	82 587,50
<i>Crédit de tva à reporter</i>	151 752,00	
<i>Tva s/fact. non parvenues</i>	291 429,45	225 708,18
<i>Tva sur avoir à établir</i>		6 373,60
<i>Etat produits à recevoir</i>	30 675,00	8 370,00
<i>C/c City Zen</i>		5 065,82
<i>Eolane Douarnenez (IS)</i>		757 157,00
<i>Dirlane (IS)</i>		31,00
<i>Eolane Vailhauquès (IS)</i>		48 353,00
<i>C/C City Zen intérêts courus</i>		105,00
<i>Débiteurs divers</i>		2 672 229,56
<i>Rétrocession factures</i>		9 953,10
<i>Autres comptes débiteurs</i>	12 521,00	
Autres créances	6 140 348,37	8 250 640,05
<i>Cio cpte dollars</i>	14,46	
<i>BRA (LTS)</i>	10 317,63	
<i>BRA (LTS) cpte dollars</i>	57,45	65,53
<i>BPA cpte Dollars</i>	161,92	564,85
<i>CIC Lyonnais BQ (LTS)</i>	0,01	373,83
<i>HSBC cpte dollars</i>	7,72	8,80
<i>Crédit Mutuel</i>	3 095,05	
<i>Crédit agricole</i>	34 131,89	
<i>Crédit maritime</i>		43,06
<i>Banque Populaire Atlant.</i>	88 109,18	
<i>Caisse d'Epargne</i>	6 316,72	
<i>CIO</i>	19 813,37	
<i>HSBC</i>	4 820,11	1 839,78
<i>HSBC (CNY)</i>	27,40	29,28
<i>Crédit Lyonnais</i>	6 513,70	
<i>HSBC (LTS)</i>	3 699,02	2 720,05
<i>CA CORPORATE USD</i>	758,72	943,11
<i>Crédit agricole corporate euros</i>	1 919,47	2 159,47
<i>Banque Palatine</i>	4 716,47	
Disponibilités	184 480,29	8 747,76
<i>Caisse siège social</i>	22,65	72,81
Caisse	22,65	72,81
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 394 126,37	10 683 321,15
<i>Charges constat. d'avance</i>	306 944,38	285 919,21
Charges constatées d'avance	306 944,38	285 919,21
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	306 944,38	285 919,21

 Détail Bilan Actif

du 01/01/17

du 01/01/16

au 31/12/17

au 31/12/16

12 mois

12 mois

TOTAL ACTIF**75 506 473,27****74 458 677,13**

Détail Bilan Passif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Capital appelé, versé	11 336 464,00	2 000 000,00
Capital	11 336 464,00	2 000 000,00
Primes de fusion	220 053,09	220 053,09
Réserve légale	200 000,26	200 000,26
Réserves diverses	8 891 772,65	16 721 918,26
Réserves	9 311 826,00	17 141 971,61
Résultat de l'exercice	-31 778 084,32	-7 830 145,61
Amort. dérogatoires	702 518,84	682 183,22
Provisions réglementées	702 518,84	682 183,22
TOTAL RESSOURCES PROPRES	-10 427 275,48	11 994 009,22
Avances de l'état		6 289,53
Avances conditionnées		6 289,53
AUTRE FONDS PROPRES		6 289,53
Provisions pour risques	40 000,00	40 000,00
Prov.ind.fin de carrière	486 464,97	423 402,24
Provisions pour risques & charges	526 464,97	463 402,24
TOTAL PROVISIONS RISQUES & CHARGES	526 464,97	463 402,24
DETTES		
Emprunt oblig.convertible		2 300 000,00
Emprunt obligataire Electro Holding	21 976 301,00	
Emprunt obligataire Fiducie	3 600 000,00	
Int courus emp oblig Fiducie	6 317,00	
Emprunt Lcl 650 K€		46 428,58
Emprunt Ca 650 K€		92 000,00
Emprunt CM : 2 000 K€		400 000,00
Emprunt CIC 456K€ mat Itochu		297 824,88
Emprunt CE 2 900 K€		580 000,00
Emprunt CE 502 k€ mat informatique		296 029,04
Emprunt BPA 3400 K€		680 000,00
Emprunt BPA: 3 600 K€		2 160 000,00
Emprunt BPA: 600 K€		204 003,02
Emprunt BPA: 1M € SYSCOM		700 000,00
Emprunt aide conseil régional	2 000 000,00	2 000 000,00
Emprunt CA 277K€ matériel groupe		186 713,38
Emprunt OSEO 3 000 K€		1 050 000,00
Emprunt Oseo 2 000K€		1 500 000,00
Emprunt BECM 1.700 K€		340 000,00
Emprunt BPI 3 000 K€		3 000 000,00
Emprunt BPI /CA 633 1 000 K€		1 000 000,00
LCL option 1 CT	1 460 000,00	
LCL option 1 MT	50 839,21	
CE option 1 CT	2 555 000,00	
CE option 1 MT	639 501,20	
PALATINE option 1 CT	1 606 000,00	
PALATINE option 1 MT	1 095 000,00	
BPA option 1 CT	1 460 000,00	
BPA option 1 MT	1 681 922,20	
BRA option 1 CT	1 095 000,00	
TST invest option 1	1 898 000,00	
CM option 2 CT	1 500 000,00	
CM option 2 MT	1 120 000,00	
CIO option 2 CT	1 200 000,00	

Détail Bilan Passif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
CIO option 2 MT	288 408,41	
BECM option 2 CT	1 500 000,00	
BECM option 2 MT	340 000,00	
CA option 2 CT	800 000,00	
CA option 2 MT	998 713,38	
Emprunts Nouvel RCF	1 335 537,00	
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	187 852,00	334 981,00
Intérêts courus s/emprunts	108 281,14	122 971,26
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 502 672,54	17 290 951,16
Cio cpte dollars		224,68
BRA (LTS)		1 497 821,29
Crédit Mutuel		1 496 108,93
Crédit agricole		793 735,28
Crédit maritime	254,55	
Banque Populaire Atlant.		1 982 810,94
Caisse d'Epargne		2 743 094,15
CIO		1 193 583,39
Crédit Lyonnais		1 998 424,16
BECM	983,94	1 454 871,63
Banque Palatine		1 302 235,00
BPA HVEST ANGERS CC	5,00	
BPA HVEST MAROC CC	96,00	
BPA HVEST ENGINEERI	10,00	
BPA HVEST FDO OC (B	21,00	
BPA HVEST NANOLANE	10,00	
Intérêts courus à payer	14 602,14	39 356,76
Cmcc(mobilisation créance		1 000 000,00
Découverts	15 982,63	15 502 266,21
Dépôts reçus	267,00	267,00
Billet financier Palatine		600 000,00
Billet financier Palatine (2)		1 800 000,00
Dettes ratt. part. Eolane Combrée	7 458 862,07	6 731 953,06
Dettes ratt.part. Eolane Montceau	127 530,34	
Dettes ratt.part. Eolane Les Ulis		947 183,36
Dettes ratt.part. Eolane Tallinn	45 287,73	35 946,68
Dettes ratt. part. Eolane Valence	1 789 140,56	1 757 470,73
Dettes ratt. part. Electro Holding	729 000,00	
Dettes ratt. part. Eolane St Agrève	4 244 740,93	3 070 131,10
Pret Eolane China		697 935,52
Pret Eolane China		1 025 400,64
Dette Electro Holding	10,70	
Intérêts courus s/groupe	118 207,95	289 099,89
Int.s/dettes filiales étrangères		65 599,18
Eolane Angers (IS)	1 493 179,00	319 588,00
Eolane Combrée (IS)	1 405 254,00	837 883,00
Eolane Douarnenez (IS)	429 229,00	
Eolane Engineering (IS)	543 849,00	26 010,00
Eolane Epierre/Meylan (IS)		259 686,00
Eolane Montceau (IS)	1 291 809,00	719 789,00
Eolane Roncq (IS)	2 589 452,00	501 993,00
Eolane Caen (IS)	164 662,00	42 980,00
Dirlane (IS)	157 258,00	

Détail Bilan Passif

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Eolane Les Ulis (IS)	1 385 918,00	768 210,00
Eolane Saint-Agrève (IS)	372 949,00	321 294,00
Eolane Valence (IS)	734 969,00	403 329,00
Eolane Neuilly-en Thelle (IS)	627 966,00	247 898,00
Eolane Argenteuil (IS)	29 070,00	8 479,00
Eolane Vailhauquès (IS)	1 189 985,00	
NC2 (IS)		145 657,00
Nanolane (IS)	750 794,00	233 347,00
Emprunts et dettes financières diverses	27 679 390,28	21 857 130,16
Fournisseurs	2 871 353,62	1 026 445,51
Frs fact. non parvenues	2 060 797,93	1 448 782,40
Fournisseurs	4 932 151,55	2 475 227,91
Clients/avanc.et acomptes		25 814,89
Avances & acomptes		25 814,89
Pers. avances & acomptes	7 301,48	
Personnel note frais	20 405,24	18 132,60
Provisions congés payés	397 443,67	408 794,76
Autres charges à payer	50 615,17	69 304,16
Sécurité Sociale	216 681,31	194 092,59
IREC		3 891,52
Retraite et prévoyance	187 326,45	67 742,58
Prévoyance Quatrem		18 486,52
Prévoyance Hemos		15 253,29
Allianz prévoyance		8 356,51
La mondiale art 83		64 138,26
Organismes soc.ch.à payer	229 146,88	229 373,87
Org. sociaux - produits à recevoir	10 804,74	
Tva à décaisser		50 737,00
Tva collectée	1 628,60	66,67
Tva s/avoirs à recevoir	56 759,00	22 306,05
Tva s/fres à établir	447 084,62	7 526,16
Taxe d'apprentis. à payer	32 849,00	29 093,00
Format. continue à payer	49 245,00	43 768,18
Effort construction à payer	21 739,00	19 489,04
Etat charges à payer	26 261,00	42 106,00
Dettes fiscales & sociales	1 755 291,16	1 312 658,76
Vers.à effectuer s/titres		15,24
Fournisseurs d'immo.	295 205,63	244 933,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	295 205,63	244 948,65
Clients avoirs à établir		38 241,60
Rétrocession factures	149,86	
Créditeur divers	87 152,13	2 636 466,70
Créditeurs divers	25 761,00	343 629,00
IF Deficit Altrel	113 527,00	113 527,00
Autres dettes	226 589,99	3 131 864,30
TOTAL DETTES	85 407 283,78	61 840 862,04
Produits constatés d'av.		27 000,00
Produits constatés d'avance		27 000,00
Diff. convers. compensées couvreur		127 114,10
Autres comptes		127 114,10
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		154 114,10
TOTAL PASSIF	75 506 473,27	74 458 677,13

Détail du Compte de Résultat

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Prestations Eolane Combrée	1 580 232,00	1 580 239,80	-7,80	
Prestations Eolane Douarnenez	1 580 472,00	1 580 474,76	-2,76	
Prestations Eolane Epierre / Meylan		247 729,56	-247 729,56	-100,00
Prestations Eolane Angers	856 074,00	850 825,08	5 248,92	0,62
Prestations Eolane Roncq	1 008 780,00	1 008 779,04	0,96	
Prestations Eolane Montceau	970 824,00	970 821,60	2,40	
Prestations Eolane Les Ulis / Ste S	842 544,00	842 540,52	3,48	
Prestations Eolane Caen	57 750,00	63 002,40	-5 252,40	-8,34
Prestations Eolane St Agreve	1 281 768,00	1 281 766,92	1,08	
Prestations Eolane Neuilly enThelle	1 003 572,00	1 003 570,32	1,68	
Prestations NC2	801,00	137 605,85	-136 804,85	-99,42
Prestations Eolane Valence	1 127 352,00	1 127 352,96	-0,96	
Prestations Eolane Vailhauques	654 924,00	654 916,56	7,44	
Prestations Nanolane	69 000,00	69 000,00		
Prestations Eolane Engineering	46 752,00	46 748,88	3,12	0,01
Prestations Eolane Maroc	188 000,00	186 655,88	1 344,12	0,72
Prestations Eolane Technology	176 881,03	235 848,54	-58 967,51	-25,00
Prestations Eolane Tallinn	1 034 772,00	1 034 779,68	-7,68	
Prestations Eolane Berlin	200 952,00	147 559,52	53 392,48	36,18
Prestation Sycom		53 393,44	-53 393,44	-100,00
Bonif.fourn.fin d'année	262 609,17	105 359,14	157 250,03	149,25
Bonification fin d'année exo	41 707,00	28 433,41	13 273,59	46,68
Production vendue	12 985 766,20	13 257 403,86	-271 637,66	-2,05
Immobilisations incorpore		108 050,76	-108 050,76	-100,00
Gains de change	335 658,95		335 658,95	
Produits gestion courante	171,82	5 598,90	-5 427,08	-96,93
Reprises/prov.risque char		15 659,86	-15 659,86	-100,00
Transf.charges exploitation	1 089 227,38	924 978,18	164 249,20	17,76
Avantages en nature	83 852,31	70 861,74	12 990,57	18,33
Transf.charges personnel	257 498,15	343 118,54	-85 620,39	-24,95
Autres produits	1 766 408,61	1 468 267,98	298 140,63	20,31
Total	14 752 174,81	14 725 671,84	26 502,97	0,18
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Fournitures électricité	30 452,60	30 581,02	-128,42	-0,42
Fournitures eau	201,93	376,27	-174,34	-46,33
Carburant	36 918,31	41 193,76	-4 275,45	-10,38
Fournitures combustibles	4 677,08	3 397,00	1 280,08	37,68
Fourn. entret.petit éqpt	18 305,10	11 600,45	6 704,65	57,80
Fournit. administratives	9 198,95	8 836,16	362,79	4,11
Achats licences	7 889,99	13 581,10	-5 691,11	-41,90
Redevances CB mobilier	186 175,09	199 630,89	-13 455,80	-6,74
Locations immobilières	327 700,00	263 252,33	64 447,67	24,48
Locations mobilières	52 501,83	40 761,10	11 740,73	28,80
Locations véhicules	137 955,25	146 277,79	-8 322,54	-5,69
Charges locatives	47 109,15	18 837,80	28 271,35	150,08
Entretien immobilier	21 629,87	11 492,55	10 137,32	88,21
Entretien sur biens mobiliers	5 418,47	5 282,16	136,31	2,58
Entr.répar.mat.transport	11 143,51	11 714,83	-571,32	-4,88
Maintenance	947 362,89	911 378,93	35 983,96	3,95

 Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Assurance multirisques	194 071,12	245 013,66	-50 942,54	-20,79
Assurance Europe assistan	10 503,73	10 411,58	92,15	0,89
Assurance transport	79 388,66	86 035,51	-6 646,85	-7,73
Assurance RC Le Fresne	205 717,94	182 596,98	23 120,96	12,66
Assurance march. transport	32 450,85	33 636,93	-1 186,08	-3,53
Assurance décès sur emprunt NCF	5 960,81	3 229,04	2 731,77	84,60
Documentation générale	13 330,56	13 849,53	-518,97	-3,75
Frs de colloque, séminaire	3 045,83	43 987,43	-40 941,60	-93,08
Abon. contrôle fiscaux et sociaux	602,00	652,17	-50,17	-7,69
Personnel intérimaire	363 305,00	305 311,87	57 993,13	18,99
Personnel détaché	1 593 006,84	1 568 922,68	24 084,16	1,54
Prestations informatiques	698 166,03	670 484,56	27 681,47	4,13
Commissions sur garantie Auxiga	113 103,10	74 103,52	38 999,58	52,63
Honoraires	1 144 344,36	540 418,69	603 925,67	111,75
Frs d'actes & contentieux	3 601,99	1 739,02	1 862,97	107,13
Rémunérations hono intermédiaires	3 818,00	12 554,03	-8 736,03	-69,59
Annonces et insertions	28 933,71	23 927,87	5 005,84	20,92
Publicité	440,00		440,00	
Foires et expositions	81 289,69	70 112,80	11 176,89	15,94
Cadeaux à la clientèle	1 876,07	2 873,53	-997,46	-34,71
Publications	67 041,04	109 034,75	-41 993,71	-38,51
Divers (pourboires, dons)	3 000,00	4 050,00	-1 050,00	-25,93
Transports sur achats	1 112,05	1 657,77	-545,72	-32,92
Divers		430,88	-430,88	-100,00
Voyages et déplacements	525 583,26	524 971,66	611,60	0,12
Réceptions	37 598,19	20 878,03	16 720,16	80,08
Affranchissement	15 592,17	14 918,41	673,76	4,52
Téléphone	217 314,80	201 310,52	16 004,28	7,95
Services bancaires & ass.	167 623,95	179 392,37	-11 768,42	-6,56
Concours divers	34 314,67	46 628,76	-12 314,09	-26,41
Frais de recrutement	90 720,00	18 950,00	71 770,00	378,73
Prestation Dirlane	1 391 000,00	1 332 000,00	59 000,00	4,43
Prestation Hivest	140 080,00		140 080,00	
Prestation Electro Holding	211 036,75		211 036,75	
Prestation KARTESIA	60 000,00		60 000,00	
Autres achats & charges externes	9 383 613,19	8 062 278,69	1 321 334,50	16,39
Total	9 383 613,19	8 062 278,69	1 321 334,50	16,39
MARGE SUR M/SES & MAT	5 368 561,62	6 663 393,15	-1 294 831,53	-19,43

CHARGES

Taxes sur les salaires	1 268,00	2 014,00	-746,00	-37,04
Taxes d'apprentissage	32 332,00	28 325,00	4 007,00	14,15
Particip. format. prof.	49 533,22	43 771,18	5 762,04	13,16
Participat. effort constr.	21 745,96	19 489,04	2 256,92	11,58
Formation extérieure	25 528,32	17 083,50	8 444,82	49,43
Cotisation foncière des entreprises	9 000,00	8 286,00	714,00	8,62
Cotisation sur la valeur ajoutée	82 735,00	103 793,00	-21 058,00	-20,29
Taxes foncières	4 712,00	4 787,00	-75,00	-1,57
Taxe s/ véhicules société	7 453,00	10 946,50	-3 493,50	-31,91
Droits enregist. & timbres	264,00	2 587,51	-2 323,51	-89,80
Taxes chinoises	219 198,66	158 860,04	60 338,62	37,98

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Taxes diverses	15 472,00	19 418,00	-3 946,00	-20,32
Impôts, taxes et vers. assim.	469 242,16	419 360,77	49 881,39	11,89
Salaires et appointements	4 532 885,27	4 036 755,94	496 129,33	12,29
Primes provisionnées	6 096,00	4 791,00	1 305,00	27,24
Congés payés versés	-27 066,76	118 150,95	-145 217,71	-122,91
Primes et gratifications	240 944,20	178 475,10	62 469,10	35,00
Avantages en nature	83 852,31	70 861,74	12 990,57	18,33
Indemnités de stage	3 907,79	8 184,60	-4 276,81	-52,25
Salaires et Traitements	4 840 618,81	4 417 219,33	423 399,48	9,59
Cotisations à l'urssaf	1 360 293,37	1 243 064,78	117 228,59	9,43
Mutuelle NC Hemos	39 669,90	32 040,72	7 629,18	23,81
Mutuelles C Humanis	6 751,89	7 634,40	-882,51	-11,56
COTISATIONS SMATIS	39 093,07		39 093,07	
Retraite NC et C APRIONIS		65 321,28	-65 321,28	-100,00
Retraite Cadre		178 194,29	-178 194,29	-100,00
Retraite NC APRIONIS	137 577,30	138 345,87	-768,57	-0,56
Mutuelle Cadres	198 999,79	39 322,33	159 677,46	406,07
Prév C et NC QUATREM	132 189,26	51 959,30	80 229,96	154,41
COTISATIONS PREVOY	49 842,65		49 842,65	
Prévoyance art.36	19 529,84	19 554,07	-24,23	-0,12
La mondiale art.82	16 019,87	26 434,93	-10 415,06	-39,40
La Mondiale Art 83	202 329,66	202 581,78	-252,12	-0,12
Cotisations aux assedic	193 943,24	183 779,30	10 163,94	5,53
Ch.soc. s/ congés payés	-3 200,31	51 828,66	-55 028,97	-106,17
Versements aux comités d'	19 052,78	17 109,30	1 943,48	11,36
Médecine du travail	19 848,18	8 833,89	11 014,29	124,68
Crédit Impôt Compétitivité Entr.	-119 811,00	-97 193,00	-22 618,00	23,27
Charges sociales	2 312 129,49	2 168 811,90	143 317,59	6,61
Dotat.amort.immob.incorp.	515 988,91	150 751,61	365 237,30	242,28
Dotat.amort.immob.corp	181 931,52	161 609,93	20 321,59	12,57
Dot.prov.lfc	63 062,73	94 665,36	-31 602,63	-33,38
Amortissements et provisions	760 983,16	407 026,90	353 956,26	86,96
Jetons de présence	34 300,00	80 262,00	-45 962,00	-57,26
Perte de change	58 686,50		58 686,50	
Ch.div.gestion courante	520,07	2 258,24	-1 738,17	-76,97
Autres charges	93 506,57	82 520,24	10 986,33	13,31
Total	8 476 480,19	7 494 939,14	981 541,05	13,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 107 918,57	-831 545,99	-2 276 372,58	273,75
Revenus titres particip.	5 020 592,54	4 152 412,53	868 180,01	20,91
Revenus créances rattach.	314 591,74	555 446,15	-240 854,41	-43,36
Revenus créances immo.		10 771,39	-10 771,39	-100,00
Gains de change		124 911,13	-124 911,13	-100,00
Rep/prov.immo.financières	514 245,00	1 952 542,91	-1 438 297,91	-73,66
Produits financiers	5 849 429,28	6 796 084,11	-946 654,83	-13,93
Intérêt courus / oblig	194 169,00	138 000,00	56 169,00	40,70
Intérêts sur emprunts	401 629,85	390 333,24	11 296,61	2,89
Charge de la Fiducie, résultat	13 767 663,41		13 767 663,41	
Intérêts comptes courants	307 919,28	354 522,84	-46 603,56	-13,15
Int.bancaires s/ op.gest.	221 773,50	110 599,14	111 174,36	100,52
Intérêts sur préfinancement CICE		25 005,26	-25 005,26	-100,00

Détail du Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Intérêts des dettes diverses</i>	230 872,77	123 704,33	107 168,44	86,63
<i>Pertes de change</i>	16 230,94	123 381,65	-107 150,71	-86,84
<i>Frais financiers Swap</i>	1 857,11	33 685,97	-31 828,86	-94,49
<i>Frais financiers sur billet à ordre</i>	3 221,92	8 021,48	-4 799,56	-59,83
<i>Dot.prov.dépr.immob.fin.</i>	11 386 241,09	6 274 626,16	5 111 614,93	81,46
Charges financières	26 531 578,87	7 581 880,07	18 949 698,80	249,93
Résultat financier	-20 682 149,59	-785 795,96	-19 896 353,63	NS
RESULTAT COURANT	-23 790 068,16	-1 617 341,95	-22 172 726,21	NS
<i>Aut.prod.excep s/op.gest.</i>	4 663 272,42	55 544,73	4 607 727,69	NS
<i>Prod.except./exercices an</i>	18 100,43		18 100,43	
<i>Immobilisations corp.</i>		333,33	-333,33	-100,00
<i>Immobilisat. financières</i>	957 386,74	3 600 127,00	-2 642 740,26	-73,41
<i>Rep.amort.dérogatoire</i>	55 522,77	51 044,35	4 478,42	8,77
<i>Reprises/prov.dépréciatio</i>	78 568,40		78 568,40	
Produits exceptionnels	5 772 850,76	3 707 049,41	2 065 801,35	55,73
<i>Pénalités sur marché</i>	1 661,75		1 661,75	
<i>Pénalités,amendes fiscale</i>	3 295,19	849,00	2 446,19	288,13
<i>Aut.ch.except. s/ op.gest</i>	3 911 443,20	6 592 223,60	-2 680 780,40	-40,67
<i>Immobilisat. financières</i>	1 585 149,29	1 661 019,57	-75 870,28	-4,57
<i>Dot.amort.dérogatoire</i>	75 858,39	114 350,16	-38 491,77	-33,66
<i>Dot.prov.risques,charges</i>		40 000,00	-40 000,00	-100,00
<i>Dot.prov.dépréciation exc</i>	89 096,10	1 585 652,74	-1 496 556,64	-94,38
Charges exceptionnelles	5 666 503,92	9 994 095,07	-4 327 591,15	-43,30
Résultat exceptionnel	106 346,84	-6 287 045,66	6 393 392,50	-101,69
<i>Intég.fiscale charges</i>	8 095 563,00	59 295,00	8 036 268,00	NS
<i>Intégration fisc.produits</i>		-131 557,00	131 557,00	-100,00
<i>Réduction d'impôt mécénat</i>	-1 200,00	-1 980,00	780,00	-39,39
Impôts sur les bénéfices	8 094 363,00	-74 242,00	8 168 605,00	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-31 778 084,32	-7 830 145,61	-23 947 938,71	305,84

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
ACTIVITE	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
VENTES DE MARCHANDISES						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	12 985 766	100,00	13 257 404	99,19	-271 638	-2,05
Production stockée						
Production immobilisée			108 051	0,81	-108 051	-100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
Consommation de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	12 985 766		13 257 404		-271 638	-2,05
MARGE BRUTE GLOBALE	12 985 766	100,00	13 365 455	100,00	-379 688	-2,84
Autres achats et charges externes	9 383 613	72,26	8 062 279	60,32	1 321 335	16,39
VALEUR AJOUTEE	3 602 153	27,74	5 303 176	39,68	-1 701 023	-32,08
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	469 242	3,61	419 361	3,14	49 881	11,89
Charges de personnel	7 152 748	55,08	6 586 031	49,28	566 717	8,60
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-4 019 837	-30,96	-1 702 216	-12,74	-2 317 621	136,15
Reprises s/ charges et Transferts	1 430 578	11,02	1 354 618	10,14	75 960	5,61
Autres produits	335 831	2,59	5 599	0,04	330 232	NS
Dot. amortissements et provisions	760 983	5,86	407 027	3,05	353 956	86,96
Autres charges	93 507	0,72	82 520	0,62	10 986	13,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 107 919	-23,93	-831 546	-6,22	-2 276 373	273,75
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	5 849 429	45,04	6 796 084	50,85	-946 655	-13,93
Charges financières	26 531 579	204,31	7 581 880	56,73	18 949 699	249,93
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-23 790 068	-183,20	-1 617 342	-12,10	-22 172 726	NS
Produits exceptionnels	5 772 851	44,46	3 707 049	27,74	2 065 801	55,73
Charges exceptionnelles	5 666 504	43,64	9 994 095	74,78	-4 327 591	-43,30
Résultat exceptionnel	106 347	0,82	-6 287 046	-47,04	6 393 393	-101,69
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	8 094 363	62,33	-74 242	-0,56	8 168 605	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-31 778 084	-244,71	-7 830 146	-58,58	-23 947 939	305,84

Documents Fiscaux

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Château de la Fresnaye 49123 LE FRESNE SUR LOIRE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 0 2 0

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2017

					Exercice N clos le, 31/12/2017		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 043 379	AG	1 616 706	426 672
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	95 306	AO	31 556	63 750
		Constructions	AP	648 183	AQ	423 485	224 697
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	108 365	AS	106 226	2 139
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 888 188	AU	1 538 365	349 822
		Immobilisations en cours	AV	48 492	AW		48 492
		Avances et acomptes	AX	3 035	AY		3 035
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	51 861 369	CV	26 553 627	25 307 742
		Créances rattachées à des participations	BB	36 237 598	BC	142 620	36 094 977
		Autres titres immobilisés	BD	36 050	BE	5 748	30 301
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 461 157	BI	1 207 387	253 770
TOTAL (II)		BJ	94 431 127	BK	31 625 724	62 805 402	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	118 808	BW		118 808
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 724 169	BY	773 702	5 950 466
		Autres créances (3)	BZ	6 140 348	CA		6 140 348
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	184 502	CG		184 502	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	306 944	CI		306 944	
	TOTAL (III)	CJ	13 474 773	CK	773 702	12 701 070	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	107 905 900	1A	32 399 427	75 506 473	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE DE L'OMBREE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 336 464)	DA	11 336 464		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	220 053		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	200 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 891 772		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(31 778 084)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	702 518		
	TOTAL (I)	DL	(10 427 275)		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 000		
	Provisions pour charges	DQ	486 464		
	TOTAL (III)	DR	526 464		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	22 164 153		
	Autres emprunts obligataires	DT	3 606 317		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 748 185		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 679 390		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 932 151		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 755 291		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	295 205		
	Autres dettes	EA	226 589		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	85 407 283		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	75 506 473		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	36 348 162		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	15 982			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée*			
	Production immobilisée*			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			
	Impôts, taxes et versements assimilés*			
	Salaires et traitements*			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

Désignation

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

[illegible]

4

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
								2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ			D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	1 436 706		KE			KF	606 672		
CORPORELLES	Terrains				KG	95 306		KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	246 735		KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	401 447		KQ			KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	108 365		KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	379 000		KW			KX		
		Matériel de transport*				KY			KZ			LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 446 441		LC			LD	62 746	
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	384 106		LI			LJ	48 492		
	Avances et acomptes				LK	3 035		LL			LM			
	TOTAL III				LN	3 064 439		LO			LP	111 239		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
		Autres participations				8U	76 148 438		8V			8W	13 050 119	
Autres titres immobilisés				IP	31 050		IR			IS	5 000			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 023 998		IU			IV				
TOTAL IV				LQ	83 203 486		LR			LS	13 055 119			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	87 704 632		ØH			ØJ	13 773 031			

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	2 043 379	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	95 306	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	246 735	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et an. des constructions	IS		MG		MH	401 447	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	108 365	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	379 000	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 509 188	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	384 106	MZ		NA	48 492	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	3 035	NF	
	TOTAL III		IY	384 106	NG		NH	2 791 571	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	1 099 589	ØY	88 098 968	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	36 050	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	5 106 013	2E	456 827	2F	1 461 157	2G	
	TOTAL IV		I3	5 106 013	NJ	1 556 416	NK	89 596 176	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	5 490 119	ØK	1 556 416	ØL	94 431 127	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
				Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise										SAS FINANCIERE DE L'OMBREE		Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	1 100 717	PF	515 988	PG		PH	1 616 706				
Terrains				PI	27 857	PJ	3 699	PK		PL	31 556				
Constructions	Sur sol propre			PM	119 196	PN	14 409	PO		PQ	133 606				
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV	185 294	PW	15 489	PX		PY	200 783				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	105 254	QA	971	QB		QC	106 226				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	253 056	QE	18 082	QF		QG	271 139				
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	1 137 946	QM	129 279	QN		QO	1 267 226				
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL III				QU	1 828 606	QV	181 931	QW		QX	2 010 537				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	2 929 324	ØP	697 920	ØQ		ØR	3 627 244				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	75 858	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	75 858
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9	55 522	W1		W2		W3	55 522
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5	55 522	X6		X7		X8	55 522
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL	51 019					NM						NO	51 019
Total général (I+II+III+IV)		NP	126 877	NQ		NR		NS	55 522	NT		NU		NV	71 354
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	126 877			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	55 522			Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	71 354
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE DE L'OMBREE						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	682 183	TM	75 858	TN	55 522	TO	702 518	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z	682 183	TS	75 858	TT	55 522	TU	702 518	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	40 000	4B		4C		4D	40 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	423 402	4Y	63 062	4Z		5A	486 464	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z	463 402	TV	63 062	TW		TX	526 464
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E	78 568	6F	89 096	6G	78 568	6H	89 096
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		– titres de participation	9U	19 994 548	9V	7 215 944	9W	514 245	9X	26 696 247
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6	1 212 755	Ø7	381	Ø8		Ø9	1 213 136
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	773 702	6U		6V		6W	773 702	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	22 059 574	TY	7 305 421	TZ	592 813	UA	28 772 182
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	23 205 159	UB	7 444 342	UC	648 335	UD	30 001 166
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE		UE	63 062	UF				
	– financières	UG		UG	11 386 241	UH	514 245			
	– exceptionnelles	UJ		UJ	164 954	UK	134 091			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS FINANCIERE DE L'OMBREE**

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL	36 237 598	UM		UN	36 237 598
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières		UT	1 461 157	UV		UW	1 461 157
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	773 702		773 702		
		Autres créances clients		UX	5 950 466		5 950 466		
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
		Personnel et comptes rattachés		UY	28 457		28 457		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	5 037 127		5 037 127		
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	734 806		734 806		
			Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
			Divers	VP	30 675		30 675		
		Groupe et associés (2)		VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	309 282		309 282		
		Charges constatées d'avance		VS	306 944		306 944		
	TOTAUX				VT	50 870 218	VU	13 171 462	VV
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	22 164 153						22 164 153
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z	3 606 317			3 606 317			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	15 982		15 982				
			à plus d'1 an à l'origine	VH	24 732 202		1 443 818		16 925 984		6 362 400
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	14 513 047		14 512 780				267
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 932 151		4 932 151				
		Personnel et comptes rattachés		8C	475 765		475 765				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	643 959		643 959				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	505 472		505 472					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	130 094		130 094					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	295 205		295 205					
	Groupe et associés (2)		VI	13 166 343		13 166 343					
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	226 589		226 589					
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ								
	Produits constatés d'avance		8L								
TOTAUX				VY	85 407 283	VZ	36 348 162		20 532 301		28 526 820
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

u

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	
			de son conjoint		WB	
			moins part déductible*		WC	
	à réintégrer :				WE	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	63 062	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
Amendes et pénalités		WJ	3 295	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	186 707	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	42 720	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
					47 031	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
II. DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					TOTAL I	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WR	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WS	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à l'impôt sur le revenu)		2A		WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		204 030		XB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				I6	
	Majoration d'amortissement*				WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*				XA	
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		VN		

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Exercice N

and Group

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Exercice N

4

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Détermination du résultat de la société comme si elle était imposée séparément

2018

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

N° SIRET : 4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 2 0

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE ANCENIS
133 avenue Robert Schuman
BP 237
44156 ANCENIS CEDEX

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	19 558 296
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	56 000
		TOTAL I	E 3	19 614 296
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	31 778 084
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	4 954 086
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe			E X	
{ Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 % • imposées au taux de 15 % • imposées au taux de 0 % • imputées sur les moins-values nettes à long terme • imputées sur les déficits antérieurs • autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		E Y		
		E 6		
		E Z		
		E 7		
		E 8		
		19		
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	36 732 170
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2		
	Déficit (II-I)	F 3		17 117 873
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		17 117 873

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

N

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE DE L'OMBREE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	604 704
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
		(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
DOT PROV ENGAG. RETR				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

2018

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE ANCENIS
133 avenue Robert Schuman
BP 237
44156 ANCENIS CEDEX

Exercice du : 01/01/2017 au : 31/12/2017

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	10 871 183)
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	3 640 035
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	3 640 035
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	17 117 873
Total des déficits restant à reporter	H9	20 757 909

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
				(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
				(3)			
	N - 2			(2)			
				(3)			
	N - 3			(2)			
				(3)			
	N - 4			(2)			
				(3)			
	N - 5			(2)			
				(3)			
	N - 6			(2)			
				(3)			
	N - 7			(2)			
				(3)			
	N - 8			(2)			
				(3)			
	N - 9			(2)			
				(3)			
	N - 10			(2)			
				(3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE DE L'OMBREE										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale - Autres réserves	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(7 830 145)		Dividendes			ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE	7 830 145		Autres répartitions			ZF		
							Report à nouveau			ZG		
	TOTAL I			ØF			TOTAL II			ZH		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	247 055				YQ	259 263		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8					XQ	565 266		
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	1 956 311		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1 963 033		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	34 314				ST	4 899 001		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	9 383 613		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	91 735		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS					9Z	377 507		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	469 242		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	2 930 979		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 279 862		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *								ØB	4 294 245		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	2.00 %		
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	(17 117 873)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD	(27 739 163)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 0 2 0			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble) ☐

SIRET

SIE ANCENIS 133
41310195700020

avenue Robert Schuman 44156 ANCENIS CEDEX

Exercice

01/01/2017

clos le : 31/12/20

Néant ☐*
Déficit et
déductions

A - RÉSULTAT

	CA	CB	17 173 873
Jetons de présence réinté	CD		
d'e		CE	
	CF	14 353 491	CG
	d'en- CH		CJ
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL		
	d'immobi- CM		CN
			CO
	rele- DU		DV
	CP		
	CR		CS
	CT		
	CU		
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW
TOTAL	CX	14 353 491	CY
	CZ		DA
			17 173 873
			2 820 382

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME

	Taux de 15 %	4	5	Taux de 15 %	Taux 0 % 4
	B9	C1	A1	C2	C3
	BU	C4	C5	A2	C6
	d'en- BV	C8	C9	A3	DI
		DQ	DY	A4	DZ
	BX	D1	D2	A5	D3
	BY	D5	D6	A6	D7
utres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB
	SOUS TOTAL BS	ED	EE	A8	EF
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8 - BS) taux de 19 %	BR		A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %	B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %		B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %

Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

DE

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

SIE ANCENIS
133 avenue Robert Schuman
BP 237
44156 ANCENIS CEDEX

SIRET Société intégrée : 41310195700020
Exercice ouvert le : 01/01/2017 clos le : 31/12/2017

Néant ☒*

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB		
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes	FD		FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH		
TOTAL	FK		FL		
BÉNÉFICE (2) FK - FL		DÉFICIT FL - FK	FM	FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions							
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie et imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

N° SIRET : 4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 0 2 0

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE ANCENIS
133 avenue Robert Schuman
BP 237
44156 ANCENIS CEDEX

Exercice du : 01/01/2017 au : 31/12/2017

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			(10 871 183)
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			(10 871 183)
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6			(17 173 873)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			(17 173 873)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

4

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Néant ☐ *

A -

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	②	③	④	⑤	⑥
1 Titres de participations	696 406				696 406
2 Titres de participations	403 169				403 169
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

I. Immobilisations*

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨				⑪
1 162 291	(534 115)					(534 115)
2 795 096	391 927					391 927
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13 éléments cédés	ciale de réévaluation afférente aux	+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					514 245	
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					11 243 240	
20 Divers (détail à donner sur une note annexe) *						

II - Autres éléments

(10 871 183)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TOTAL			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

Néant

X *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise	SAS FINANCIERE DE L'OMBREE	Néant ☒ *
-----------------------------	----------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(16)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE DE L'OMBREE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : 413101957 SAS FINANCIERE DE L'OMBREE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	12 985 766
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	12 985 766
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	335 830
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	1 089 227
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 425 057
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	8 679 281
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	93 506
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	8 772 787
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	5 638 036
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	5 638 036
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	43
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

ADRESSE (voie)

Château de la Fresnaye

CODE POSTAL

49123

VILLE

LE FRESNE SUR LOIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

708 569

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

ELECTRO HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

708 569

Adresse :

N°

5

Voie

Rue Guillaume Kroll

Code Postal

L-1882

Commune

GRAND DUCHE

Pays

LUXEMBOURG

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

ADRESSE (voie)

Château de la Fresnaye

CODE POSTAL

49123

VILLE

LE FRESNE SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

17

Forme juridique

SAS

Dénomination

EOLANE LES ULIS

N° SIREN (si société établie en France)

309801140

% de détention

100.00

Adresse :

N°

29

Voie

Avenue de la Baltique

Code Postal

91140

Commune

VILLEBON SUR YVETTE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

EOLANE BANGALORE

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

43

Voie

Velankani information system

Code Postal

560100

Commune

BANGALORE

Pays

INDE

Forme juridique

Dénomination

SYSCOM ELECTRONIC GMBH

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

WattstraBe 10-13

Code Postal

13355

Commune

BERLIN

Pays

ALLEMAGNE

Forme juridique

Dénomination

EOLANE SOURCING HONG KONG

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Room 803 8/F

Code Postal

610

Commune

Nathan Road

Pays

HONG KONG

Forme juridique

SAGEN

Dénomination

EOLANE SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

9

Voie

Dongfu road

Code Postal

215123

Commune

SUZHOU

Pays

CHINE

Forme juridique

SASU

Dénomination

EOLANE ENGINEERING

N° SIREN (si société établie en France)

444971576

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Rue LE FRESNAY

Code Postal

49160

Commune

INGRANDES-LE-FRESNES SUR LOIRE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

EOLANE CHINA (ex technology)

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

9

Voie

Dongfu road

Code Postal

215123

Commune

SUZHOU

Pays

CHINE

Forme juridique

Dénomination

EOLANE MAROC - BERRECHID

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Lot 11

Code Postal

26100

Commune

BERRECHID

Pays

MAROC

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des modifications peuvent être réalisées sans préavis dans la version 2023.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

ADRESSE (voie)

Château de la Fresnaye

CODE POSTAL

49123

VILLE

LE FRESNE SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

17

Forme juridique

SAS

Dénomination

EOLANE ANGERS

N° SIREN (si société établie en France)

950020941

% de détention

100.00

Adresse :

N° 8

Voie

Boulevard d'étriché

Code Postal

49009

Commune

ANGERS cedex 1

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

EOLANE RONCQ

N° SIREN (si société établie en France)

442514857

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Parc du Lion

Code Postal

59435

Commune

RONCQ

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

EOLANE MONTCEAU

N° SIREN (si société établie en France)

440308708

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

ZA Sainte Elisabeth

Code Postal

71300

Commune

MONTCEAU LES MINES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

EOLANE ARGENTEUIL

N° SIREN (si société établie en France)

431896992

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Rue Parc d'activité des Monts d'or

Code Postal

69890

Commune

LA TOUR DE SALVAGNY

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

CITE DE L'OBJET CONNECTE

N° SIREN (si société établie en France)

809285984

% de détention

53.30

Adresse :

N°

Voie

7 rue du Bon Puits

Code Postal

49480

Commune

SAINT SYLVAIN D'ANJOU

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

EOLANE CAEN

N° SIREN (si société établie en France)

443643549

% de détention

100.00

Adresse :

N° 2

Voie

Rue Jean Perrin

Code Postal

14460

Commune

COLOMBELLES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

EOLANE VAILHAUQUES

N° SIREN (si société établie en France)

453457491

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Zone Industrielle de Bel Air

Code Postal

34750

Commune

VAILHAUQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

DIRLANE

N° SIREN (si société établie en France)

498844349

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

Château de la Fresnay

Code Postal

49123

Commune

LE FRESNE SUR LOIRE

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau e haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

4 1 3 1 0 1 9 5 7 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE

ADRESSE (voie)

Château de la Fresnaye

CODE POSTAL

49123

VILLE

LE FRESNE SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

17

Forme juridique

SAS

Dénomination

NANOLANE

N° SIREN (si société établie en France)

799386131

% de détention

100.00

Adresse :

N° 57

Voie

Boulevard Demorieux

Code Postal

72100

Commune

LE MANS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau e haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des modifications peuvent être relatives aux données de la fonction 182022

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS FINANCIERE DE L'OMBREE
413101957 IS1

Au titre de l'année N

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé SAS FINANCIERE DE L'OMBREE Château de la Fresnaye 49123 LE FRESNE SUR LOIRE 413101957	Néant	
	PME au sens communautaire	X
Désignation et n° siren de la société tête de groupe FINANCIERE DE L'OMBREE SAS 413101957	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	117 772
Réduction d'impôt au titre du mécénat	1 200

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1 682 453
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--	--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

FINANCIERE DE L'OMBREE

Société par Actions Simplifiée

La Fresnay
LE FRESNE SUR LOIRE
49123 INGRANDES LE FRESNE SUR LOIRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

*Certifié conforme
le 15/12/20*



FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
4 rue Fernand Forest – BP 90825
49008 ANGERS CEDEX 01
Membre de la CRCC d'Angers

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin – CS 20039
44801 SAINT HERBLAIN CEDEX
Membre de la CRCC de Versailles

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
4 rue Fernand Forest - BP 90825
49008 ANGERS CEDEX 01
Membre de la CRCC d'Angers

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin - CS 20039
44801 SAINT HERBLAIN CEDEX
Membre de la CRCC de Versailles

FINANCIERE DE L'OMBREE

Société par Actions Simplifiée

La Fresnay
LE FRESNE SUR LOIRE
49123 INGRANDES LE FRESNE SUR LOIRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associée unique de la société FINANCIERE DE L'OMBREE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons établi en date du 14 juin 2018 un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi. Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 22 juin 2018, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE DE L'OMBREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

4

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Convention de Fiducie » des « Faits caractéristiques » qui expose les conséquences sur les comptes de la convention signée le 28 juillet 2017 avec la société Solutions Fiducie.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres de participations » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations. Nous avons été conduits à vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes décrites dans cette note et avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte évaluation des titres. Ceux-ci se fondent sur des documents financiers émis par les sociétés et organes de contrôle et sur les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

4

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

u

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

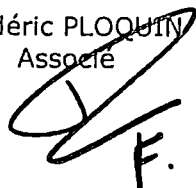
Fait à Angers et Nantes, le 25 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

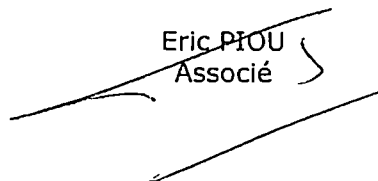
Deloitte & Associés

Frédéric PLOQUIN
Associé



F.

Eric PLOU
Associé



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	2 043 379	1 616 707	426 672	335 988
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	95 307	31 556	63 750	67 450
Constructions	648 183	423 486	224 698	343 692
Installations techniques, matériel et outillage industriels	108 365	106 226	2 139	3 111
Autres immobilisations corporelles	1 888 189	1 538 366	349 823	434 439
Immobilisations corporelles en cours	48 493		48 493	305 538
Avances et acomptes	3 036		3 036	3 036
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	51 861 370	26 553 627	25 307 742	29 227 719
Créances rattachées aux participations	36 237 598	142 620	36 094 978	26 926 171
Autres titres immobilisés	36 050	5 749	30 301	25 301
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 461 158	1 207 388	253 770	5 816 992
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	94 431 127	31 625 725	62 805 403	63 489 437
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	118 808		118 808	69 360
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 724 169	773 703	5 950 467	2 354 500
Autres créances	6 140 348		6 140 348	8 250 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	184 503		184 503	8 821
Charges constatées d'avance (3)	306 944		306 944	285 919
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 474 773	773 703	12 701 071	10 969 240
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	107 905 900	32 399 427	75 506 473	74 458 677
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				31 096 086
(3) Dont à plus d'un an (brut)				